

# Les Lucs- sur-Boulogne

N°71  
Mai  
2023

## La vie communale





**Peintre  
Décorateur  
Sylvain BUET**

25 La Moricière  
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE  
Tél : 06 86 93 62 69  
@ : attribuetvoscouleurs@gmail.com



**Solution innovation pour vos intérieurs et extérieurs**

*Fleur de Lys*  
Toutes créations florales

72, place du Sénéchal  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. : 02 51 31 29 73

Entretien  
et création  
des espaces verts

**VERDON  
PAYSAGE**



Agrément services  
à la personne  
Réduction d'impôts

La Moricière  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 31 23 58 - 06 12 73 71 75

**Entreprise DOUILLARD Daniel**  
Les enduits lucquois  
Neuf & Rénovation

La Moricière - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne  
Tél./Fax : 02 51 46 51 08 - Portable : 06 13 72 05 49

CONSEIL - VENTE - ASSEMBLAGE - DÉPANNAGE - INTERNET ET RÉSEAUX



**SIMBA**  
INFORMATIQUE

PARTICULIERS  
PROFESSIONNELS

Tél. 02 51 48 35 67

73, bd Jean-Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - e-mail : contact@simba-informatique.net

**SMCBOIS**  
MENUISERIE / CHARPENTE  
AGENCEMENT / CLOISONS SÈCHES

Spécialité  
Rénovations

Tél. 02 51 41 11 84  
LES LUCS/BOULOGNE  
contact@smc-bois.fr



**L'AUBERGE DU LAC**  
Nature, cuisine et détente

02 51 46 59 59

Repas de famille et banquets - Menus à partir de 16 €

LES LUCS-SUR-BOULOGNE www.aubergedulac85.com

**GARAGE POTIER GERVAIS**  
Mécanique Agricole / Motoculture de Plaisance

02 51 31 39 95 Agent **JARNY** Groupe 02 51 31 20 59  
06 89 93 93 89

Boulevard M<sup>e</sup>. de Lattre-De-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

**Parten'haïr**  
COIFFURE MIXTE  
STUDIO > TATOO  
MAQUILLAGE  
PERMANENT

Horaires d'ouverture  
Mardi au Jeudi 9h-19h  
Vendredi 8h30-20h  
Samedi 8h30-15h  
sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf  
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

Tél. : 02 51 31 20 18

**Habitat Conseil**  
Toutes transactions immobilières  
**Dany ROSSETTI** ESTIMATION GRATUITE

51 bis, avenue des Pierres Noires - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 07 24 77 - Site : www.agence-habitat-conseil.com

**MARY COHR PARIS**  
Institut de Beauté  
**Them'Peau**

Horaires d'ouverture  
Mardi au Jeudi 9h-19h  
Vendredi 8h30-20h  
Samedi 8h30-15h  
sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf, 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE MaryCohr-InstitutThem'peau

**VAL & MAX**  
RÉNOVATEURS  
D'ESPACES

Cuisiniste | Agenceur  
Plaquiste | Jointeur

5, le puy  
85170 Les Lucs sur Boulogne

— Valentin Tessier —  
06 72 16 60 12  
— Maxime Prisset —  
06 84 59 30 08  
valetmax.rd@outlook.fr

**RENAULT**  
**Les Lucs Automobiles GARAGE**

NEUF ET OCCASION toutes marques | Station de lavage

7, rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
e-mail : leslucsaautomobiles@orange.fr - Tél. 02 51 31 21 11

**SARL BRETHOME**  
Marbrier  
Décoration  
Tailleur de pierres

Le Chef du Pont - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 31 20 48 - e-mail : sarl.brethome@orange.fr  
www.brethome-tailleur-pierres.fr

**Aussi Taux Prêt**  
L'APPROPRIÉ DE SOLUTIONS FINANCIÈRES

RENCONTRONS NOUS ET PRÉPARONS ENSEMBLE VOTRE PROJET !

- PROJET IMMOBILIER
- ASSURANCE DE PRÊT
- PROJET PROFESSIONNEL
- REGROUPEMENT DE CRÉDITS

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET DES  
CONDITIONS NÉGOCIÉES SUR-MESURE !

Sandra LAVERGNE  
Mandatire en Opérations  
de Banque et  
Services de Paiement

06.87.30.21.92  
sandra.deborde@austitauxpret.com  
N°ORIAS 13004000

**ESPRIT Dco**

7, Zone Artisanale de Bourgneuf  
85170 Les Lucs S/Boulogne

02 59 33 75 00 - 07 87 69 55 61  
contact@leslucs-d-co.com

- Peintures intérieures
- Peintures extérieures
- Conseils en décoration
- Revêtements de sol



Le mot du Maire	p 1
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 2-7
Les Commissions	p 8-13
Avis divers	p 14-18
Vie scolaire	p 19-20
Vie périscolaire	p 21-24
Vie sociale et culturelle	p 25-35
Vie sportive	p 36-39
L'Historial	p 40-41
Vie économique	p 42-43
Fêtes et manifestations	p 44

## Sommaire



### Le Mot du Maire

Lors du conseil municipal de mars, nous avons voté, comme chaque année, le budget communal. Malgré une augmentation des charges très significatives, le conseil a décidé de ne pas augmenter les impôts en maintenant les taux actuels dont la dernière augmentation remonte à 2015. Cependant les bases, déterminées par l'état et indépendantes de notre volonté, ont été revalorisées. Il faut

également souligner que nous ne ferons pas appel à l'emprunt pour équilibrer les comptes et que le désendettement communal se poursuit.

En matière d'investissements :

- Le Carré des Arts sera en fonctionnement la dernière semaine de juin si le planning se confirme. Il servira à l'Ecole de Musique Nord Vendée, aux différentes associations, aux écoles et aux entreprises pour l'organisation d'animations culturelles ou des conférences diverses. Cet équipement viendra parfaitement compléter nos espaces festifs déjà en place.

- Dès cette année, une étude sur la réfection thermique d'une partie de la maternelle Jacques Prévert sera conduite pour une concrétisation des travaux en 2024.

- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, rue de la Malnaye, est actuellement en cours de réalisation et permettra ainsi d'accéder à la fibre. Je remercie tous les riverains pour leur compréhension durant la période du chantier.

- Pour faciliter le nettoyage des rues et améliorer leur niveau de propreté, l'acquisition d'une balayeuse sera effectuée sur le premier semestre.

- Concernant le nettoyage des terrains de football des Noiselières, un robot de tonte viendra se substituer à la tondeuse habituellement utilisée.

- Les travaux pour réaliser le nouveau lotissement « les Portes de l'Atlantique » se poursuivent, le chantier est très important et prend du temps. Cependant, je caresse l'espoir de pouvoir commercialiser dans les mois à venir les premières parcelles.

- Pour parfaire l'information légale, le tableau des arrêtés municipaux et les circulaires d'informations préfectorales, actuellement en service sur le côté droit en extérieur de la mairie, sera remplacé par un tableau tactile qui apportera plus de confort pour les personnes souhaitant prendre connaissance de ces informations.

- Les travaux de la Villa du Parc, 8 logements locatifs destinés aux personnes du 4e âge, à proximité de l'EHPAD Sainte-Anne, ont pris un peu de retard. Il nous faut faire preuve de patience en espérant que cette opération immobilière soit finalisée sur 2024.

Pour clôturer, je souhaite attirer votre attention sur l'insécurité qui est ressentie sur le territoire national. Notre commune est relativement épargnée par ces phénomènes mais, néanmoins, quelques vols ont été constatés dans certaines entreprises et chez des particuliers. Soyez également très vigilants à l'égard des personnes sonnant à votre porte ou vous démarchant au téléphone. Les arnaques sur internet sont aussi très régulièrement constatées. Je vous conseille de nous signaler très rapidement toute exaction et si cela est nécessaire, veuillez déposer plainte en gendarmerie.

Je vous remercie d'avoir lu ces quelques lignes et vous souhaite un printemps et un été très agréables en profitant des espaces bucoliques qu'offre notre commune.

Roger GABORIEAU



Avenue des Pierres Noires  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 31 21 29  
fax 02 51 46 51 20  
mairie@leslucssurboulogne.fr  
www.leslucssurboulogne.fr



## Conseil Municipal du lundi 12 Décembre 2022

### AFFAIRES ÉCONOMIQUES

#### **Cession à l'Office Public de l'Habitat de la Vendée (Vendée Habitat) de l'immeuble communal rue Richelieu.**

Dominique PASQUIER, adjointe, rappelle au Conseil Municipal le partenariat en cours entre la Commune et l'Office Public de l'Habitat de la Vendée (Vendée Habitat) concernant la construction de 8 logements à habitat inclusif à proximité de l'E.H.P.A.D. Sainte-Anne.

Le contexte : l'ensemble immobilier actuel est constitué d'un bâtiment construit en 1970 d'une emprise au sol d'environ 250 m<sup>2</sup>, situé dans la cour de l'E.H.P.A.D. Sainte-Anne au 273 rue Richelieu. Le bâti existant est très vétuste, inoccupé, désaffecté depuis plusieurs années. La structure du bâtiment est fragilisée dans la mesure où les pignons s'écartent. La démolition du bâtiment représente donc la seule alternative. Ce bâti ne répond plus aux normes actuelles en terme d'accessibilité, de sécurité incendie, d'électricité et de consommation d'énergie. Le conseil municipal et le conseil d'administration du centre communal d'action sociale ont engagé, depuis quelque temps, une réflexion sur le devenir de cet espace. A l'issue de plusieurs échanges, il a été décidé la construction d'une résidence pour accueillir des séniors d'un certain âge, valides, autonomes et envisageant à terme d'être accueillis au sein de l'E.H.P.A.D. Sainte-Anne.

L'Office Public de l'Habitat de la Vendée a été contacté et ce dernier a décidé la construction d'un immeuble regroupant 8 logements dans le cadre du dispositif à habitat inclusif. La commune et le C.C.A.S. seront chargés de la gestion de la future structure (attributions des logements, fonctionnement de l'immeuble et proposition de services en lien étroit avec l'E.H.P.A.D. Sainte-Anne). En contrepartie un loyer annuel sera versé à l'Office Public de l'Habitat de la Vendée. La commune et le C.C.A.S. proposeront aux futurs résidents un montant de loyers modérés.

L'habitat inclusif constitue une forme "d'habiter" complémentaire au domicile (logement ordinaire) et à l'accueil en établissement (hébergement). Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé. Cette forme d'habitat constitue une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement. L'habitat inclusif s'adresse aux personnes âgées et aux personnes handicapées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitat regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

L'habitat inclusif est un logement ordinaire où les habitants :

- partagent des locaux communs tout en bénéficiant d'espaces de vie privés ;
- participent au projet de vie sociale et partagée qu'ils ont construit ou construisent ensemble ;

- vivent à proximité de transports, des commerces et de services diversifiés ;
- peuvent solliciter, s'ils le souhaitent, un accompagnement social ou une offre de services sanitaire, sociale ou médico-sociale individualisée pour l'aide et la surveillance en fonction de leurs besoins.

Les caractéristiques de l'habitat inclusif ont été définies par la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique, dite loi ELAN, du 23 novembre 2018 et précisées dans un arrêté et un décret parus le 24 juin 2019.

Compte tenu des travaux très élevés à engager par l'Office Public de l'Habitat de la Vendée - maître d'ouvrage de l'opération (démolition du bâti existant et construction d'un nouvel immeuble), il est proposé la cession à l'euro symbolique des emprises foncières nécessaires à la construction de ce nouveau bâtiment.

Vu l'avis des Domaines en date du 28 Mai 2021,

Vu la demande et le projet de l'Office Public de l'Habitat de la Vendée,

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- émet un avis favorable au projet d'ensemble présenté ci-dessous
- décide de confier à l'Office Public de l'Habitat de la Vendée la démolition et la construction du bâti
- autorise la cession à l'euro symbolique de l'immeuble bâti parcelles cadastrées AB 1219, 1220 et 1222 (avant découpage du géomètre), adresse 273 rue Richelieu,
- dit que cette nouvelle construction est dénommée « La Villa du Parc »,
- accepte le versement d'un loyer annuel à l'Office Public de l'Habitat de la Vendée à l'issue de la démolition et de la construction de ce nouveau bâti,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossier,
- dit que les frais de notaire seront à la charge de l'Office Public de l'Habitat de la Vendée.

#### **Approbation de l'avenant n°2 à la Convention territoriale globale (CTG) - schéma de coopération.**

La CAF, la Communauté de communes et les communes du territoire Vie et Boulogne ont signé le 16 septembre 2021 la Convention Territoriale Globale pour mettre en œuvre le projet social de territoire « Vivre et grandir ensemble » pour les années 2021-2024. Un 1er avenant signé à l'été 2022 a permis d'enrichir la CTG qui comprend désormais 6 volets : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux services administratifs et démarches en ligne, accompagnement social.

Le présent avenant a pour objet d'approuver le schéma de coopération élaboré en concertation et validé en comité de pilotage le 20 octobre 2022. Celui-ci définit les moyens humains et financiers dédiés au pilotage et à la mise en œuvre



du projet sur les 15 communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La nouvelle organisation va permettre de renforcer les moyens affectés au projet en passant de 1,5 à 2,5 ETP sur des missions de coopération générale et de coopération thématique. Elle s'appuie sur 8 agents déjà en poste issus de la communauté de communes, des communes d'Aizenay, de La Genétouze, de Saint-Denis La Chevasse et de l'Association Jeunesse Bellevilloise.

Le financement de ces postes sera pris en charge par la Communauté de communes qui percevra une subvention de la CAF à hauteur de 24 000 € par ETP (environ 60 000 € / an).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- D'approuver l'avenant n°2 à la CTG intégrant le schéma de coopération intercommunal ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la CTG ;
- De charger le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

#### Convention d'implantation et d'usage de stationnements des vélos sécurisés et de stations de gonflage.

La communauté de communes Vie et Boulogne est compétente en matière d'organisation de la mobilité. Pour répondre aux objectifs d'augmentation de la part

modale du vélo et de sécurisation de leur stationnement, la communauté de communes implante sur l'ensemble du territoire communautaire des box vélos double (de type consigne individuelle) et des stations de gonflage.

La présente convention a pour objet de définir les conditions juridiques, techniques et financières d'implantation et de maintenance des box vélo et des stations de gonflage sur le domaine public pour une durée de 6 années : place du Sénéchal à l'arrière l'aubette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- D'approuver la convention d'implantation et d'usage de stationnements des vélos sécurisés et de stations de gonflage ;
- De charger le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

#### PATRIMOINE COMMUNAL

##### Point sur les dossiers en cours concernant le patrimoine communal.

- Mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux : des travaux sont en cours.
- Réflexions en cours avec le Sydev pour l'installation d'ombrières solaires.

## Conseil Municipal du mardi 24 janvier 2023

### AFFAIRES ÉCONOMIQUES

#### Décisions prises par délégation du Conseil Municipal.

Par délibération n° 2020-56 du 4 Juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation :

Construction du complexe culturel : raccordement électrique avec ENEDIS pour un montant de 21 463.20 € T.T.C, devis signé le 2/01/2023

Construction du complexe culturel : avenant n°1 lot 11 plafonds suspendus signé le 11 Janvier 2023 :

Montant du marché initial (€ H..T)	Montant de l'avenant n°1 (€ H.T.)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
31 194.42	1 959.19	33 153.61	39 784.33

Construction du complexe culturel : avenant n°2 lot 17 électricité signé le 11 Janvier 2023 :

Montant du marché initial (€ H..T)	Montant de l'avenant n° (€ H.T.)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
143 738.72	n°1 1 275.97	145 014.69	174 017.63
143 738.72	n°2 2 037.00	147 051.69	176 462.03

Restaurant scolaire : changement des radiateurs électriques avec l'entreprise Ker Elec pour un montant de 8 321.86 €, devis signé le 9/01/2023

Salle du Clos Fleuri n°2 : changement des radiateurs électriques avec l'entreprise Ker Elec pour un montant de 5 203.01 €, devis signé le 9/01/2023





## Forfait mobilités durables pour le personnel communal

Le décret n°2022-1557 du 13 décembre 2022 et l'arrêté du 13 décembre 2022 modifient les conditions et les modalités d'application relatives au « forfait mobilités durables » dans la fonction publique territoriale avec un effet rétroactif au 1er janvier 2022. Le décret n° 2022-1562 du 13 décembre 2022 étend aux engins de déplacement personnel motorisés

et à l'ensemble des services de mobilité partagée le « forfait mobilités durables ». Le décret autorise également le cumul intégral du « forfait mobilités durables » avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun. Compte tenu de ces éléments, il est proposé au conseil municipal de prendre en compte les dernières évolutions réglementaires relatives à ce dispositif, à savoir :

<b>Bénéficiaires</b>	- Agents territoriaux
<b>Mode de déplacement</b>	- Cycle ou cycle à pédalage assisté personnel - Conducteur ou passager en covoiturage - Engin de déplacement personnel motorisé, tel que défini aux 6.14 et 6.15 de l'article R. 311-1 du code de la route, Il s'agit notamment des trottinettes électriques, monoroues, gyropodes ou hoverboards. - Utilisateur des services de mobilité partagée mentionnés à l'article R. 3261-13-1 du code du travail. Il s'agit notamment des véhicules en location ou en libre-service (comme les scooters et les trottinettes électriques en free floating) et des services d'autopartage avec des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène.
<b>Montant annuel du forfait mobilités durables</b>	- 100 € lorsque l'utilisation du moyen de transport prévu est comprise entre 30 et 59 jours - 200 € lorsque l'utilisation du moyen de transport prévu est comprise entre 60 et 99 jours - 300 € lorsque l'utilisation du moyen de transport prévu est d'au moins 100 jours.
<b>Cumul</b>	Cumulable avec le versement mensuel de remboursement des frais de transports publics ou d'abonnement à un service public de location de vélos prévus par le décret du 21 juin 2010 susvisé. Toutefois, un même abonnement ne peut donner lieu à une prise en charge au titre du décret du 21 juin 2010 précité et à une prise en charge au titre du présent décret.

Pour rappel, le « forfait mobilités durables » est versé l'année suivant celle du dépôt de la déclaration par l'agent, effectué au plus tard au 31 décembre. L'utilisation d'un de ces moyens de transport peut faire l'objet d'un contrôle par l'employeur qui peut demander à l'agent tout justificatif utile à cet effet. Le forfait mobilités durables est exonéré de cotisations sociales et d'impôts sur le revenu. Le présent décret s'applique aux déplacements entre la résidence habituelle et le lieu de travail effectués à compter du 1er janvier 2022.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité, Approuve et autorise l'application des dispositions ci-dessus à compter du 1er Janvier 2022 pour le personnel communal éligible.



**Renouvellement du P.E.D.T. (projet éducatif territorial).** Martine GRATTON, adjointe, présente le document concernant le renouvellement du P.E.D.T. (projet éducatif territorial) pour les activités enfance/jeunesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :  
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention pour le renouvellement du P.E.D.T. pour la période 2022 à 2025.

## Conseil Municipal du mardi 14 Mars 2023

### AFFAIRES ÉCONOMIQUES

#### Vote du compte administratif année 2022 Budget Principal :

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	2 243 084.13	2 426 466.29
Recettes	2 997 835.01	1 403 062.88
Solde 2022	+754 750.88	-1 023 403.41
Résultat antérieur reporté	+113 113.88	+1 335 813.61
Résultat de clôture 2022	+867 864.76	+312 410.20

Solde : + 1 180 274.96 €

#### Budget Assainissement :

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	167 924.34	32 382.66
Recettes	188 896.07	70 092.00
Solde 2022	+20 971.73	+37 709.34
Résultat antérieur reporté	+143 786.66	+342 282.33
Résultat de clôture 2022	+164 758.39	+379 991.67

Solde : + 544 750.06 €



### Budget des Espaces Communaux, Cabinet Médical :

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	8 717.83	18 067.47
Recettes	14 757.79	8 446.97
Solde 2022	+6 039.96	- 9 620.50
Résultat antérieur reporté	0	-8 597.63
Résultat de clôture 2022	+6 039.96	-18 218.13

Solde : - 12 178.17 €

### Budget Lotissement Les Portes de l'Atlantique (l'Orée des Sources 2) :

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	576 758.41	576 758.82
Recettes	576 759.27	0
Solde 2022	+0.86	-576 758.82
Résultat antérieur reporté	0	-367 550.28
Résultat de clôture 2022	+0.86	-944 309.10

Solde : - 944 308.24 €

### Budget Lotissements :

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	5 149.52	5 149.52
Recettes	5 150.62	0
Solde 2022	+1.10	-5 149.52
Résultat antérieur reporté	+12 875.63	0
Résultat de clôture 2022	+12 876.73	-5 149.52

Solde : + 7 727.21 €

### Budget Lotissement Le Val de Bourgneuf :

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	492 577.23	396 867.23
Recettes	492 578.58	95 710.00
Solde 2022	+1.35	-301 157.23
Résultat antérieur reporté	+858 359.81	0
Résultat de clôture 2022	+858 361.1	-301 157.23

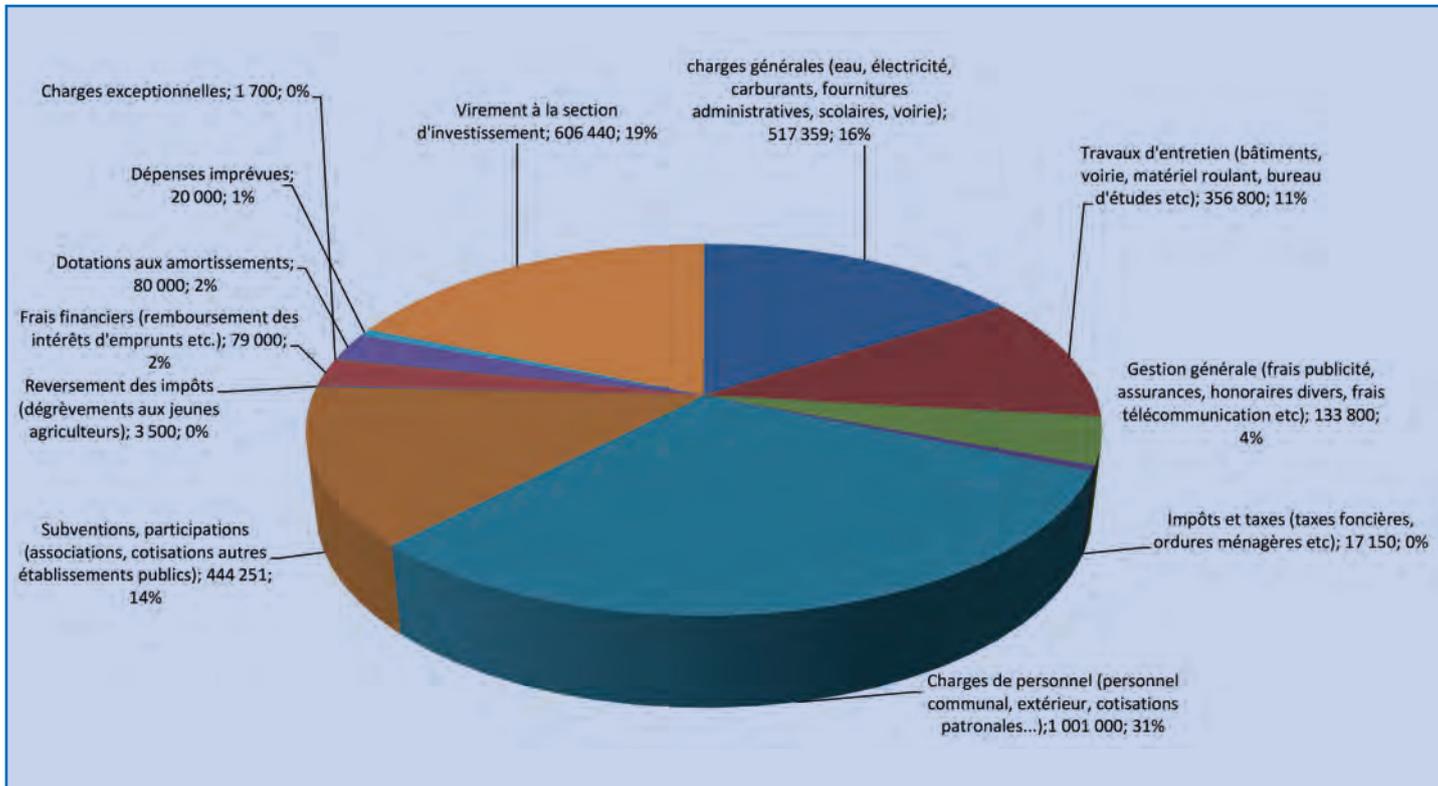
Solde : + 557 203.93 €

### Vote des subventions pour l'année 2023

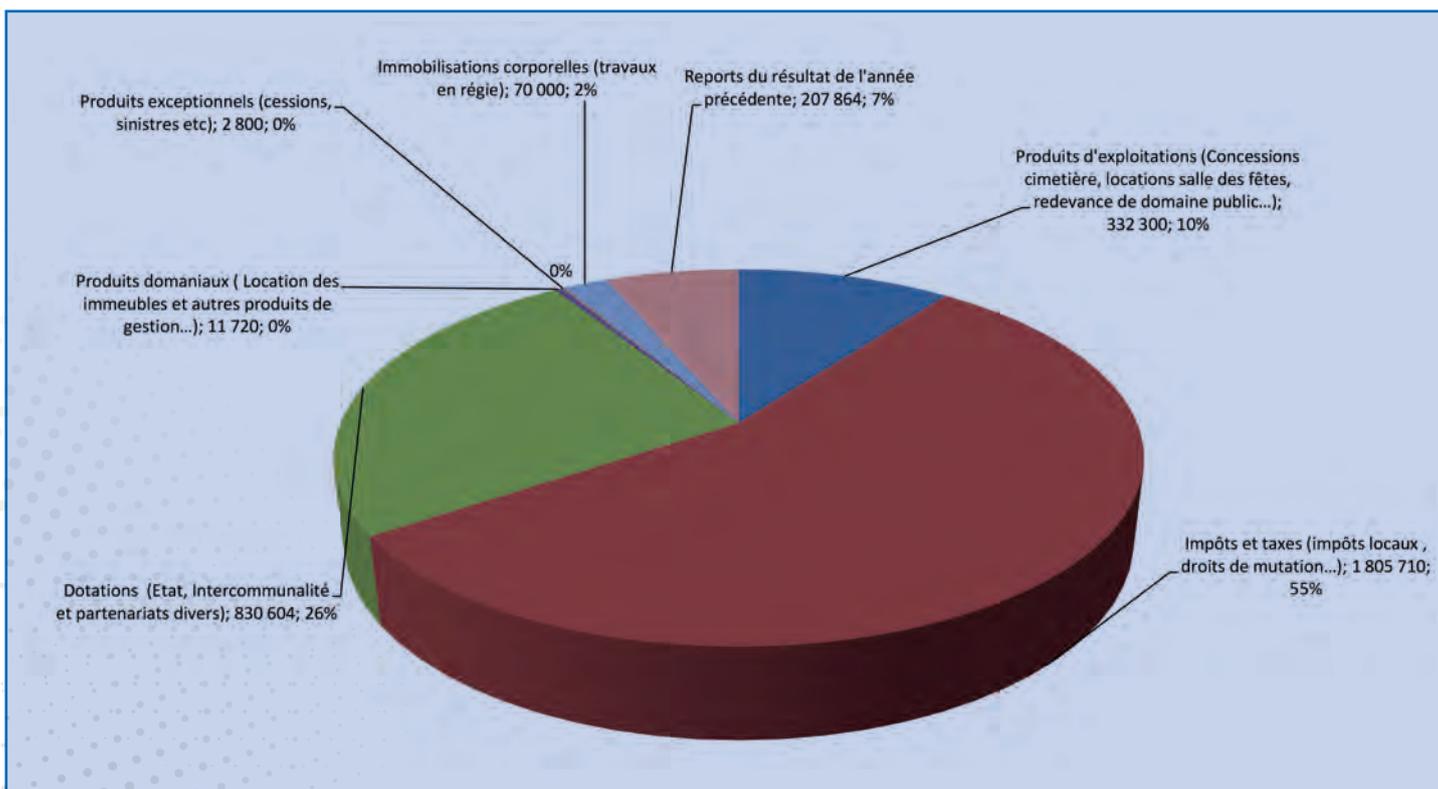
	Année 2023 en €/an		
<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>	ACPG-STO-CATM	150,00 €	
	Union Nationale des Combattants Soldats de France OPEX	150,00 €	
	Association du Concours Charolais Les Lucs-sur-Boulogne	7 500,00 €	
	Association Les Beucquots d'aux Lucs	300,00 €	
	Ecole de musique intercommunal Nord-Vendée	8 734,00 €	
	Ecole de musique (aides aux inscriptions des familles)	2 000,00 €	
	Ecole Jacques Prévert - APE (7 classes x 310 €)	2 170,00 €	
	Ecole privée APEL (8 classes x 310 €)	2 480,00 €	
	Ecole privée APEL (8 classes x 310 €)	2 480,00 €	
	Familles Rurales Les Lucs (Centre Périscolaire, Centre de Loisirs, Contrat Enfance Jeunesse) 3 acomptes	120 000,00 €	
	Familles Rurales Les Lucs (activités loisirs)	1 700,00 €	
	Lucus	1 300,00 €	
	OGEC - Contrat d'association (3 acomptes) Les Lucs-sur-Boulogne	154 346,55 €	
	AVKS - Karaté Les Lucs	300,00 €	
	Basket	2 500,00 €	
	Football	2 500,00 €	
	Judo-club	1 500,00 €	
	Tennis Les Lucs/Boulogne	1 700,00 €	
	ADMR	4 932,00 €	
	Association Les Lucs Comédie	500,00 €	
	Association EN REL' ACTIONS	500,00 €	
		Association La Cicadelle - Aizenay	200,00 €
		Association Vaincre Ensemble	100,00 €
ENTRAID'ADDICT (ex- Alcoool Assistance La Croix d'Or)		100,00 €	
Donneurs de sang bénévoles Le Poiré-sur-Vie		50,00 €	
<b>ECOLE SPECIALISEE</b>	RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)- Roche Nord	202,80 €	
<b>TOTAL</b>	<b>315 915,35 €</b>		



## Dépenses de fonctionnement 2023 en €



## Recettes de fonctionnement 2023 en €





**Vote des taux d'imposition pour l'année 2023. Les taux votés sont identiques à l'année précédente.**

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,  
Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 (état 1259),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Fixe les taux applicables en 2023 comme suit

<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)</b>	<b>31.12</b>
<b>Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)</b>	<b>40.40</b>
<b>Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)</b>	<b>14.74</b>

**Taxe d'aménagement - modification du taux.**

Vu les articles 1635 quater A et suivants du code général des impôts,

Vu l'ordonnance n°2022-883 du 14 juin 2022 relative au transfert à la direction générale des finances publiques de la gestion de la taxe d'aménagement et de la part logement de la redevance d'archéologie préventive,

Vu le décret n° 2021-1452 du 4 novembre 2021 pris pour l'application des articles L. 331-14 et L. 331-15 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération du conseil municipal n°2011\_075 du 15 Novembre 2011 instaurant la taxe d'aménagement et son taux,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 28 Février 2023,

Il est précisé que la taxe d'aménagement est acquittée par les pétitionnaires lors d'une construction. Son taux est actuellement de 2%.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- De fixer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 3% à compter du 1er janvier 2024.

**Taxe locale sur les emplacements publicitaires**

Vu la délibération n°2008-040 en date du 14 Octobre 2008 sur la taxe des emplacements publicitaires

Dominique PASQUIER, adjointe, propose au Conseil Municipal de confirmer la délibération n°2008-040 relative la taxe locale sur la publicité extérieure et d'appliquer la tarification suivante (article L2333-9 du CGCT)

Dispositifs publicitaires et préenseignes (affichage non numérique)

Communes	Superficie inférieure ou égale à 50m <sup>2</sup>	Superficie supérieure ou égale à 50m <sup>2</sup>
Moins de 50 000 habitants	16.70 €/m <sup>2</sup>	33.40 €/m <sup>2</sup>

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à recouvrer la taxe locale sur les emplacements publicitaires selon les modalités ci-dessus, il s'agit d'une taxe annuelle

- Dit que le montant de référence évoluera chaque année en fonction de la réglementation nationale (taux de croissance IPC n-2 source INSEE).

**Décisions prises par délégation du Conseil Municipal.**

☐ Rénovation énergétique de l'école maternelle Jacques Prévert : le cabinet d'architectes DIAGONALE domicilié au Poiré-sur-Vie a été retenu pour assurer une mission de maîtrise d'œuvre complète.

**Pôle de santé - modification des dispositions financières des baux professionnels.**

Vu la délibération n°2017\_085 du 14 Novembre 2017 autorisant la signature d'un bail professionnel avec le docteur Marie-Sophie MOLITOR

Vu la délibération n°2019\_085 du 15 Octobre 2019 autorisant la signature d'un bail professionnel avec le docteur Juliette CASSAGNAU

Vu la demande des docteurs Marie-Sophie MOLITOR et Juliette CASSAGNAU en date du 6 Février 2023 concernant le montant du loyer en cours pour l'occupation du pôle de santé, bâtiment propriété de la commune,

Les médecins ont contesté le montant des loyers appliqués à compter du 1er Janvier 2023 selon la formule convenue dans le bail (548.05 € H.T, 657.66 € T.T.C.), compte tenu des difficultés financières qu'elles rencontrent, liées notamment à une augmentation des charges de fonctionnement dans le cadre de leur activité.

Il est nécessaire de préciser que la commune participe déjà financièrement au fonctionnement pour couvrir le déficit de cette structure à hauteur de 9 641.00 € par an (remboursement de l'emprunt contracté pour la construction du bâtiment, recettes des loyers déduites).

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas appliquer les revalorisations des loyers prévus dans les baux initiaux. Le loyer s'élève donc à 507.42 € H.T. soit 608.90 € T.T.C. jusqu'au 31 Mars 2026.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de ne pas appliquer les revalorisations des loyers prévus dans les baux initiaux. Le loyer s'élève donc à 507.42 € H.T. soit 608.90 € T.T.C. , montant mensuel par médecin, à compter du 1er Avril 2023 et jusqu'au 31 Mars 2026.

- Les autres dispositions sont inchangées.

**URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**

**Installation classée pour la protection de l'environnement - GAEC Les TERRAVIES.**

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur la demande suivante : installation classée pour la protection de l'environnement, demande présentée par le GAEC LES TERRAVIES, en vue d'obtenir l'enregistrement, après regroupement du GAEC MERLET DROUIN, du GAEC LES DEUX RIVES et du GAEC PORCELAINE pour former le GAEC LES TERRAVIES, d'un élevage en augmentation d'effectifs portés à 230 vaches laitières à la Fresnière sur la commune de Montréverd.

La commune des Lucs-sur-Boulogne est incluse dans le périmètre d'affichage prévu par l'épandage des effluents de l'élevage. Une consultation du public a été organisée du lundi 11 Février au samedi 11 Mars 2023.

L'avis du conseil municipal devra être exprimé, au plus tard, dans les quinze jours suivant la fin de la consultation du public. En cas d'avis défavorable, ou favorable avec réserves, la délibération devra être motivée pour être prise en considération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Emet un avis favorable concernant ce dossier



## Finances et Affaires sociales

### > PERSONNEL COMMUNAL : LA RETRAITE A SONNÉ POUR FRANCINE ET NOËLLA !

Francine Raveleau est arrivée à la mairie des Lucs-sur-Boulogne il y a 20 ans! Elle avait œuvré auparavant dans le secteur privé. Francine s'occupait de l'entretien des locaux avec disponibilité et rigueur dans l'accomplissement de ses tâches. Elle a travaillé dans l'ombre et avec une grande discrétion. Ses interventions avaient lieu principalement très tôt le matin et en fin de journée. Une cérémonie a ponctué ce moment en présence des élus, des collègues de travail et de la famille ! Une page se tourne donc aujourd'hui et une nouvelle vie commence...

Nous lui souhaitons une bonne retraite et des occupations diverses !



Francine et les élus



Noëlla entourée par sa famille et le Maire

Noëlla Charrier assurait la surveillance des enfants au restaurant scolaire municipal depuis 2015. Noëlla accompagnait plus particulièrement les élèves de l'école maternelle : passer aux toilettes, se laver les mains, servir le repas dans les assiettes, aider certains enfants à manger, débarrasser les tables, surveiller la cour de l'école, aider au coucher pour la sieste. Il s'agissait d'un copieux programme chaque midi, le tout dans la bonne humeur ! Une réception en mairie a marqué cette nouvelle étape de la vie.

Nous lui souhaitons une bonne retraite et des occupations diverses !

*L'adjointe déléguée aux finances et aux affaires sociales,  
Dominique PASQUIER*

## Patrimoine communal

### > LE CARRÉ DES ARTS

Les entreprises du second œuvre sont en pleine activité : menuiseries en cours de pose, plomberie et chauffage. La chape de la salle de spectacle qui va recevoir le parquet est en séchage. La voirie et les réseaux extérieurs sont en finition, l'électricité arrive au terrain après des travaux d'acheminement importants.

Nous entrons dans la période des différents tests et certifications concernant les bâtiments neufs. La commission de sécurité sera conviée prochainement afin de valider les accréditations nécessaires à l'ouverture du complexe.

Les délais se resserrent et nous nous orientons toujours sur une ouverture fin juin.

### > MISES AUX NORMES P.M.R.

La mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des sanitaires du hall de la mairie et de la salle 2 du Clos Fleuri est terminée, poursuivant ainsi les mises en conformité des bâtiments.

### > ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT

La partie historique du pôle maternelle de l'école Jacques-Prévert va être rénovée et remise au goût du jour.

Les travaux vont se concentrer sur l'isolation et les sources de chauffage de ce bâtiment. Ils seront entrepris au cours du premier semestre 2024.

Le cabinet « DIAGONALE » du Poiré-sur-Vie accompagne la commune pour les études préalables et la conduite des travaux.



## > GRANGES DE LA MORTAYERE ET DU CHEF DU PONT

Les travaux de couverture des granges ont bénéficié d'une météo très clémente. Ils ont été réalisés en temps et en heures. Le bon état des charpentes a permis de réaliser les travaux sans surprises et sans surcoûts notables.

*L'adjoint délégué au Patrimoine Communal,  
Thierry VOINEAU*



## Enfance, scolarité

### > ACTIONS DU CMJ

Dans la liste de leurs projets, les jeunes conseillers ont souhaité créer un parcours accessible aux familles (environ 2kms) autour du bourg des Lucs et axé sur la nature.

Les jeunes conseillers ont créé des panneaux sur les animaux qui bordent la ceinture verte derrière le lotissement de la Chênaie.

Quelques panneaux avec des explications sur l'origine des certains noms de rue, lieu ou lotissement des Lucs jalonnent également ce circuit.

Vous retrouverez le plan du circuit sur le site internet de la commune.



*L'adjointe déléguée à l'Enfance et à la Scolarité,  
Martine GRATON*





## Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie

### > CONCOURS DES MAISONS PAYSAGÉES

Comme l'an passé, les élus de la commission urbanisme, environnement et cadre de vie vont arpenter, au mois de MAI, toutes les rues du centre bourg et tous les hameaux de la commune, pour sélectionner les futurs lauréats 2023 de notre concours des maisons paysagées.

Comme pour les précédentes éditions, nous rechercherons nos futurs gagnants pour les catégories suivantes : maisons contemporaines, maisons anciennes et ferme exploitée.

Les primés recevront leur diplôme l'automne prochain.

Merci à tous ceux et celles qui travaillent au quotidien pour embellir leurs façades de maisons, fleurir leurs pieds de murs, entretenir leurs haies et autres massifs de fleurs, c'est un peu grâce à vous que notre commune a obtenu sa 4<sup>ème</sup> fleur.

### > JOURNÉE « DECI DE L'ART »

À vos agendas, les 9 et 10 septembre prochain, aura lieu dans notre localité, une exposition de photos de jardins.

N'hésitez pas à faire des photos de vos propres jardins et déposez vos clichés en mairie pour qu'ils participent à l'exposition.

## Communication, Culture, Animation et Tourisme

### > LA CEREMONIE DES VŒUX 2023

La traditionnelle cérémonie des vœux a fait son retour dimanche 8 Janvier dernier. Beaucoup de monde était présent pour écouter les différentes interventions sur la vie de la commune et échanger les vœux.

Ce moment de convivialité est très apprécié par tous.



### > ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

C'est avec plaisir que nous avons organisé le 17 mars dernier la cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux habitants en présence du Conseil Municipal.

Ce fût l'occasion de présenter le dynamisme de notre commune avec ses infrastructures, son tissu associatif...

Aux cours de cette dernière année la commune a accueilli environ 85 nouveaux foyers.





## > UNE SEMAINE AU CARRE DES ARTS

La commune proposera aux habitants de découvrir la nouvelle salle de spectacle « Le Carré des Arts » et les nouveaux locaux de l'École de Musique Nord Vendée du 29 au 3 juillet 2023.

Nous pouvons déjà vous annoncer :

- ✓ Que la troupe de théâtre les Lucs Comédie se produira sur scène le vendredi 30 juin et le mardi 4 juillet 2023 à 20h30 (le nombre de places est limité).
- ✓ Que l'école de Musique donnera un concert le dimanche 2 juillet 2023 et ouvrira ses portes le samedi matin 1er juillet (le nombre de places est limité).
- ✓ Qu'une toute nouvelle artiste, Marox, née aux Lucs vous présentera sur scène son premier spectacle le samedi soir 1er juillet (le nombre de places est limité).

Le programme n'étant pas bouclé, nous communiquerons dans les semaines à venir sur cette semaine de découvertes.

## > BALADE ENTRE DEUX RIVES

Nous allons également reprendre la «Balade entre deux rives» comme l'année dernière avec les communes de Beaufou, St-Denis-La-Chevasse et St-Etienne-du-Bois.

A l'écriture de cet article, les modalités ne sont pas encore connues. Il y aura quelques surprises... «alors venez-nous rejoindre !». Une communication sera effectuée sur le sujet prochainement.



## > LE PROCHAIN FEU D'ARTIFICE

La Commune reconduit, en partenariat avec la fête de la pêche, le traditionnel feu d'artifice le samedi 8 juillet prochain. Toute la population est invitée à ce moment festif.

**ATTENTION**, cet événement se déroulera au sein du complexe sportif de La Lande Fleurie (route de la Gaconnière). Il est recommandé de bien respecter les espaces de stationnement pour les véhicules ou tout simplement de venir à pied.





## > L'ARTISTERIE

Comme annoncé en fin d'année dernière, l'association L'Artisterie posera ses bagages aux Lucs-sur-Boulogne les 9 et 10 septembre prochain. Pour la cinquième édition des Journées Deci de l'Art, une cinquantaine d'artistes (peintres, sculpteurs, photographes) proposeront leurs œuvres dans des jardins de particuliers autour de la salle du Clos Fleuri, lieu central de la manifestation.

Associations, artistes professionnels de la commune, vous pouvez participer à cet événement.



Pour les amateurs Beucquots-Lucquois qui possèdent un talent nous vous proposons une exposition collective "C'est moi qui l'ai fait", où vous pourrez exposer votre travail.

N'hésitez pas à contacter L'Artisterie.

La commune des Lucs-sur-Boulogne possède de très beaux jardins. Nous vous proposons d'exposer des photos du votre pendant ce week-end. Pour cela, rien de plus simple, envoyez vos clichés sur notre boîte mail ou déposez votre cliché format A4 maximum à la mairie avant le 15 août 2023.

Lors de ces deux jours, la musique sera mise à l'honneur avec la participation de l'école de musique Nord Vendée. Un concert offert par la municipalité sera programmé le samedi soir dans la nouvelle salle du Carré des Arts (le nombre de places est limité).

Une restauration le samedi soir et dimanche midi sera possible sur place.

5 ÈME ÉDITION

## APPEL A INSCRIPTION ARTISTES DECI DE L'ART 2023

L'Artisterie propose  
aux peintres, sculpteurs,  
photographes d'exposer

les 9 et 10 septembre 2023  
aux Lucs-sur-Boulogne (85)

dans des jardins ou lieux publics.

Pour tout renseignement et demande de dossier  
avant le 15 juin : [lartisterie85@gmail.com](mailto:lartisterie85@gmail.com) / 06 67 42 30 93

Pour tout renseignement, contactez :

- L'Artisterie :  
[lartisterie85@gmail.com](mailto:lartisterie85@gmail.com)  
ou au 06 67 42 30 93
- La mairie :  
[mairie@leslucssurboulogne.fr](mailto:mairie@leslucssurboulogne.fr)  
ou au 02 51 31 21 29

**EXPOSITION**  
OUVERTE A TOUS  
*C'est moi qui l'ai fait!*  
**PARTAGEONS NOS SAVOIRS**

*Je cuisine, tu tricotes, elle bricole, il jardine,  
nous décorons, vous macramez, ils peignent,  
elles cousent ...*

L'ARTISTERIE vous propose de partager vos savoirs  
lors des Journées DECI DE L'ART  
les **9 et 10 septembre 2023**  
aux Lucs sur Boulogne.  
Amateurs et passionnés, venez exposer votre travail  
dans un cadre festif et accueillant.

Pour tout renseignement :  
L'Artisterie : 06 67 42 30 93 - [lartisterie85@gmail.com](mailto:lartisterie85@gmail.com)



## > PROCHAINE FOIRE

Le Concours Charolais, la foire commerciale et la fête foraine se dérouleront dans le centre de l'Agglomération les samedi **21** et dimanche **22** octobre prochain.

*L'adjoite à la culture, au tourisme, à la communication et à l'animation  
Catherine GUITTET*

## Voirie, Agriculture et Sports

Comme tous les ans, les beaux jours sont le signe du démarrage de différents travaux annuels.

### > VOIRIE

Les commissions s'occupant du programme d'entretien des voiries communales viennent de valider les chantiers 2023, tant sur la voirie communale que sur les voies privées de la commune. Le montant alloué cette année à l'ensemble de ces travaux est d'environ 160 000.00€.

Il s'agit de travaux de curage de fossés, de reprofilage de chaussées, de réfection de trottoirs ou d'accès P.M.R. (personne à mobilité réduite) ou encore d'arasement des accotements. Ces travaux sont nécessaires pour faire en sorte que nos 170 kms de routes communales restent dans le meilleur état possible.

Autant de travaux qui vont se répartir pour 40 % dans le centre bourg, pour 40 % dans les villages de la commune, les 20 % restant servant à l'entretien ponctuel tout au long de l'année.

Les travaux du parking du nouveau complexe culturel Le Carré des Arts se poursuivent pour une livraison en juin, avec la particularité d'être drainant comme nous l'impose désormais la nouvelle réglementation. Ce sera donc un damier pavé/herbe que vous pourrez découvrir prochainement. A l'arrière du bâtiment, une dizaine de places permettront également de favoriser le stationnement lors des manifestations sportives au complexe des Noiselières et rendre accessible les trottoirs aux abords de celui-ci. Nous comptons sur le civisme de chacun pour utiliser les places de parking prévues à cet effet.

Nos lotissements voient aussi des travaux se poursuivre ou se terminer. L'éclairage public est maintenant opérationnel au lotissement Le Val de Bourgneuf après 5 mois de retard. Nos actions et relances auprès des prestataires de service n'auront pas réussi à faire respecter les délais prévus initialement. Alors même si cela n'est pas de notre fait, nous présentons nos excuses aux riverains. Pour le futur lotissement Les Portes de l'Atlantique route de Legé, les travaux de réseaux et de voirie se poursuivent et respectent le calendrier prévu. Nous pouvons désormais nous rendre compte de l'implantation de celui-ci.

### > AGRICULTURE

L'hiver 2022/2023 aura été l'un des plus secs de ces dernières décennies avec un déficit de précipitations de l'ordre de 30 %. Alors même si la pluie a fait son retour au mois de mars il n'en est pas moins vrai que l'eau reste un bien précieux pour toutes et tous. Soyons là encore, responsables durant les mois qui viennent à l'approche de l'été pour que chacun puisse faire profiter jardins et potagers.

### > SPORTS

La fin des saisons pour chaque club approche avec des associations toujours investies dans les animations sportives. Les tournois vont bientôt arriver pour le plaisir des licenciés et autres sportifs d'un jour. Nous préparons déjà la saison 2023/2024 avec les clubs pour optimiser l'utilisation de nos salles de sports, répondre au besoin de tous et pouvoir proposer éventuellement de nouvelles activités sur notre commune. Une rencontre sera programmée dans les semaines qui viennent pour écouter chacun et échanger ensemble.

*L'adjoit délégué à la Voirie, à l'Agriculture et aux Sports,  
Christophe GAS*



## Informations

### > Mairie

164, avenue des Pierres-Noires  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 31 21 29 - Fax 02 51 46 51 20  
Site internet : [www.leslucssurboulogne.fr](http://www.leslucssurboulogne.fr)  
Mail : [mairie@leslucssurboulogne.fr](mailto:mairie@leslucssurboulogne.fr)

### Rappel :

#### > Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 13 h 00 et permanence téléphonique et sur rendez-vous de 14 h 00 à 17 h 00  
Le vendredi : 8 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00  
**Permanence M. le Maire : le mardi de 10 h 30 à 12 h 00**

#### > Déchèterie

Lieu-dit La Martinière (Route du Poiré)  
Les lundis, mercredis et vendredis : 13 h 30 à 17 h 30  
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30  
Fermeture les jours fériés

## Arrêté préfectoral N° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage

### Article 19 :

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

## UN APPEL AUX VOLONTAIRES POUR L'ENTRETIEN DE NOTRE CIMETIÈRE

Depuis 2012, des bénévoles retraités interviennent environ 4 fois par an avec les agents du service technique pour l'entretien des espaces communs dans le cimetière. Cette action participe à la protection de notre environnement et permet de préserver la propreté de ce lieu. L'utilisation des produits phytosanitaires a été supprimée mais demande plus de bras ! **Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la mairie** (durée de l'intervention : une petite matinée).

## OBJETS TROUVÉS OU PERDUS

Vous avez trouvé ou perdu quelque chose ?  
N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie  
☎ 02 51 31 21 29

## La Commune met à la disposition de la population gratuitement des vélos à assistance électrique



Vous souhaitez découvrir cet appareil, alors venez-vous inscrire à la mairie !

## OUEST-FRANCE RECHERCHE UN CORRESPONDANT

Vous vous intéressez à la vie locale et vous disposez de temps libre ? Vous aimez écrire ? Vous savez prendre des photos ? La rédaction d'Ouest-France recherche un correspondant pour couvrir l'actualité locale de la commune des Lucs-sur-Boulogne.

Il s'agit d'une activité complémentaire, rémunérée à l'article, mais non salariée. Si vous habitez dans la commune et êtes intéressé, vous pouvez contacter Ouest-France par mail en expliquant votre motivation à : [redaction.laroche@ouest-france.fr](mailto:redaction.laroche@ouest-france.fr)



## À l'approche de l'été, il est bon de rappeler les règles élémentaires de sécurité liées à l'emploi du feu.

Nous vous rappelons que l'usage du feu est réglementé au sein de notre département. Il est interdit à toute personne en tout lieu et en toute période, de jeter des allumettes, cigarettes et autres matières incandescentes qui ne seraient pas éteintes. De même, **le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produit par les ménages est interdit**. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

Toute activité d'emploi du feu ou activité générant des étincelles, pour toutes personnes et toutes professions est interdite en période de risque fort (sécheresse, forte chaleur, vent fort... sous décision prise par arrêté préfectoral après avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours).

(Arrêté préfectoral n° 12 SIDPC 627 du 26 Novembre 2012)

## CHIENS EN DIVAGATION

Rappel de la réglementation : tout animal doit être tenu en laisse sur les espaces publics. Cette réglementation est valable de jour comme de nuit (article L.211-23 du Code Rural). La responsabilité du propriétaire est engagée en cas d'accident.



### BANQUET CLASSE 73

Chers amis de la Classe 73,  
En 2023 nous aurons 70 ans, c'est pourquoi nous vous invitons à retenir dès à présent la date du vendredi 17 novembre 2023 pour le banquet de la Classe 73.

Pour les inscriptions, vous pouvez prendre contact avec :  
**B. METAIREAU**  
Tél : 06 76 24 73 31 ou [bernardmetaireau85@gmail.com](mailto:bernardmetaireau85@gmail.com)  
**L. FEBRE**  
Tél : 06 36 88 18 86 ou [febreamelle@gmail.com](mailto:febreamelle@gmail.com)

D'ici quelques mois, nous vous ferons parvenir l'organisation de cette journée.

Amicalement

La Classe 73.

### CLASSE 1978

Sortie pour la Classe 1978 (née en 1958) le :

**Vendredi 23 juin 2023,**  
pour une journée découverte à Saint-Nazaire.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Renseignements et inscriptions avant le 15 mai 2023  
auprès de **Nicole Guillet, 28 cité des Hortensias :**

06 70 78 95 32

[nicole.guillet@orange.fr](mailto:nicole.guillet@orange.fr)

### BANQUET DES 30 ANS

Vous êtes nés en 1993 ?  
Rendez-vous le 18/11/2023, pour un repas convivial,  
à la petite salle du Clos Fleuri (salle 2),  
pour passer le cap des 30 ans tous ensemble.

Inscription et information auprès de  
**Kévin RENAUD au 06 27 11 91 50**

### BANQUET DE CLASSE 45 ANS !

**Année 1978**

Réservez votre **Samedi 4 Novembre 2023,**  
à partir de 12h30.

Si vous êtes nés en 1978 et résidez actuellement aux  
Lucs-sur-Boulogne, vous êtes invités au banquet des 45 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de :

**Séverine Ferré : 06 47 93 98 01**  
ou **Laura BABU : 06 26 34 62 84**

**CONDUITE À RISQUE | HANDICAP  
ADDICTION | PERTE D'AUTONOMIE ...**

**TUTELLE ou  
CURATELLE**

**EST-CE LA BONNE RÉPONSE ?**

**Table ronde**

**VENDREDI  
16 JUIN**  
de 14h à 16h

à la Maison des familles  
119 boulevard des États-Unis  
La Roche-sur-Yon

**LES INTERVENANTS**

- > Un juge des tutelles
- > Un responsable du service de la protection des majeurs
- > Un philosophe

*Participation gratuite et sans inscription*

**Udaf**  
Vendée  
UNIS POUR LES FAMILLES

Organisé par le service  
Information et soutien  
aux tuteurs familiaux (ISTF)

**VENDEE**  
LE DÉPARTEMENT

**INDRE**  
RELAIS VENDEE

Illustration: © 2023 M. D. S. - Crédits photos: iStock, Shutterstock, iStock, iStock



Mission Locale  
Du Pays Yonnais

**Vous avez entre 16 et 25 ans ...**

**Vous êtes sorti du système scolaire ...**

**Vie et Boulogne** communauté de communes

## LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS EST FAITE POUR VOUS !

**VOUS VIVEZ SUR LA COMMUNE DE ...**

- AIZENAY
- APREMONT
- BEAUFOU
- BELLEVINNY
- FALLERON
- GRAND LANDES
- LA CHAPELLE PALLUAU
- LA GENÉTOUZE
- LE POIRE SUR VIE
- LES LUCS SUR BOULOGNE
- MACHÉ
- PALLUAU
- SAINT DENIS LA CHAVASSE
- SAINT ETIENNE DU BOIS
- SAINT PAUL MONT PENIT

**DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE PAR :**

- Un accueil au plus près de chez vous.
- une orientation dans votre projet professionnel.
- un accompagnement dans votre parcours vers l'emploi.
- des infos sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation

**DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR :**

- le logement,
- les déplacements,
- la santé,
- la mobilité internationale,
- l'accès aux droits,
- les loyers ...

**DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION :**

- un espace d'information et de documentation
- un espace numérique
- des outils d'orientation
- des offres d'emploi et de formation
- des aides financières ...

**Retrouvez-nous**

Mission Locale du Pays Yonnais

**CONTACTS**

**POUR LES JEUNES**

Valérie ROBIN, conseillère  
robinv@mlpy.org  
02.51.09.89.34

**POUR LES EMPLOYEURS**

Stéphanie DELAS  
Chargée de relations entreprises  
delass@mlpy.org  
06.48.53.92.72

Aizenay (Centre Social Mosaïque) - Lundi sur RDV  
 Bellevidny (Mairie) - Lundi matin 1 sem sur 2. Sur RDV  
 Le Poiré-sur-Vie (Espace Prieuré) - Jeudi sur RDV  
 Pallau (Espace France Services) - Vendredi sur RDV

**Tremplin**  
L'EMPLOI SOLIDAIRE

**Acemus**  
L'EMPLOI D'UTILITE SOCIALE  
Ateliers et chantiers d'insertion

**À la recherche d'un emploi ?**  
**Tremplin & Acemus, des solutions pour accéder à une vie professionnelle active !**

**Des missions de travail**

L'association TREMPLIN est en relation permanente avec des particuliers, associations, collectivités, agriculteurs, commerçants, artisans et entreprises.

Elle peut vous proposer de nombreuses missions en lien avec vos compétences et en fonction de vos disponibilités.

**Un accompagnement dans votre parcours**

**Un Conseiller en Insertion Professionnelle vous accompagne dans votre parcours socio-professionnel avec :**

- des entretiens individuels
- des évaluations en situation de travail
- des supports et informations mis à votre disposition
- des ateliers collectifs proposés (CV, lettre de motivation...)
- des formations courtes (informatique, PSC1, SST...)
- des stages

**Facilitateur d'insertion sociale et professionnelle**

L'association ACEMUS accompagne ses salariés dans leur insertion sociale et professionnelle.

Un **suivi personnalisé** avec un **contrat à durée déterminée d'insertion** est proposé aux bénéficiaires du RSA (30h/semaine minimum).

**Deux supports d'activité :**

**Marâchage sur le site des Jardins de l'Aumônerie à Aizenay :** plantation, récolte et vente des produits au magasin et en ligne, accueil des clients pour la cueillette des petits fruits rouges.

**Espaces verts sur différents sites de la Communauté de Communes Vie & Boulogne :** réalisation de travaux en espaces verts pour les collectivités, les entreprises, les associations, les particuliers. Tonte, taille, plantation, débroussaillage, desherbage, entretien des voiries. Gestion raisonnée en accord avec les nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts.

Association intermédiaire TREMPLIN et Chantier d'insertion ACEMUS :  
 16 rue de l'Ancien Prieuré - 85170 Le Poiré-sur-Vie - 02 51 06 41 59  
 accueil@tremplinacemus.fr - www.tremplinacemus.com

Une information collective est prévue le 11 mai 2023, à 10h salle n°4, à la Mairie des Lucs sur Boulogne.



## DROIT DES SOLS : DÉPÔT EN LIGNE DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME - DÉMAT.ADS

Dans le cadre de la simplification et la modernisation des services publics, le dépôt et l'instruction de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne depuis le 1er janvier 2022.



Concrètement, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. La Communauté de communes a fait le choix d'offrir ce service en ligne à l'ensemble de ses communes membres.

La dématérialisation présente de nombreux avantages pour le bénéficiaire : gain de temps, souplesse, transparence dans le suivi du dossier.

Depuis le 1er janvier 2022, tout porteur de projet peut déposer en ligne :

- Une demande de Certificat d'Urbanisme dit d'information (CUa)
- Une demande de Certificat d'Urbanisme dit opérationnel (CUb)
- Une Déclaration Préalable (DP)
- Une demande de Permis de Construire (PC)
- Une demande de Permis d'Aménager (PA)
- Une demande de Permis de démolir (PD)

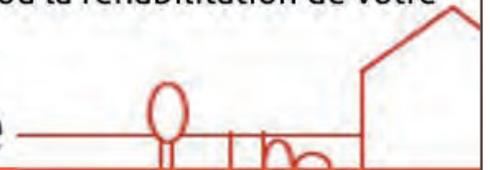
Toutefois, le dépôt en ligne est une possibilité. Il sera toujours possible d'effectuer une demande en format papier au guichet de la commune du lieu du projet.

Le lien sera opérationnel sur la page Autorisation d'urbanisme par le biais du site <https://www.vie-et-boulogne.fr/>

## Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont de votre projet pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



Renseignements  
02 51 37 44 95  
[caue85@caue85.com](mailto:caue85@caue85.com)



> en savoir + : [www.caue85.com](http://www.caue85.com)



## DON DU SANG

L'Association Intercommunale  
des Donneurs de Sang Bénévoles  
du Poiré-sur-Vie

Date	Lieu	Début / Fin
Jeu 8 juin 2023	BEAUFOU - SALLE COMMUNALE	de 15 à 19 h
Ven 4 août 2023	LE POIRÉ-SUR-VIE - SALLE DE LA MARTELLE	de 15 à 19 h
Ven 6 octobre 2023	BELLEVIGNY - Salle du Quadrille- (SALIGNY)	de 15 à 19 h
Lun 18 décembre 2023	BELLEVIGNY - Salle des Fêtes - (BELLEVILLE SUR VIE)	de 15 à 19 h





## CAMPAGNE DE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT

### La fréquence des contrôles change

La fréquence de ces contrôles sera désormais modulée. Les installations « non conformes » sont visitées **tous les 4 ans** et les installations « conformes » le sont **tous les 8 ans**.

### Pourquoi mettre en place ce type de fréquence ?

Les installations non conformes :

- Nécessitent un entretien plus fréquent,
- Se dégradent plus rapidement,
- Peuvent être soumises à une remise aux normes : délai de 4 ans en cas d'installation polluante ou 1 an en cas de vente immobilière.

Pour les installations conformes ou mises en conformité récemment, la communauté de communes a souhaité que cette fréquence soit ramenée à 8 ans. Au bout d'une dizaine d'années, une installation même récente se dégrade si elle n'est pas régulièrement entretenue.

En 2022, ce sont les communes de Maché, Apremont et Le Poiré-sur-Vie qui ont été concernées. Les contrôles sont priorités en fonction de l'année du dernier contrôle et de la sensibilité du milieu (par exemple, autour du périmètre de protection du captage d'eau potable d'Apremont).

En 2023, ce seront les communes de La Genétouze, Saint-Denis-la-Chevassse, Grand'Landes, Saint-Paul-Mont-Penit, La Chapelle-Palluau, Palluau et Falleron.

**Une installation conforme et bien entretenue contribue à la préservation de notre environnement.**

Les contrôles périodiques permettent :

- De vérifier l'état et le bon entretien des installations d'assainissement non collectif (bacs à graisse, filtres ou fosses)
- De donner des conseils d'entretien et d'expliquer le fonctionnement de l'installation
- D'informer les usagers de la procédure à suivre pour une mise en conformité.

### Réaliser la vidange de l'installation régulièrement

Afin d'éviter tout engorgement, la vidange de votre fosse est indispensable. Celle-ci doit être effectuée quand le volume de **boues atteint 50 %** de la hauteur de la fosse.

Dans le cas d'une microstation, une vidange plus régulière est à prévoir : un contrat d'entretien est fortement conseillé. Chaque fabricant fournit un manuel d'utilisation et d'entretien de l'installation, il est important de le consulter et de procéder au suivi des opérations de maintenance.

Pour faire **vos demandes de vidange**, des formulaires sont disponibles en ligne, sur le site de la Communauté de communes Vie et Boulogne [www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr) - **Démarches en ligne**

### CONTACT

Spanc - Service Public d'Assainissement Non Collectif  
02 51 31 13 01  
[spanc@vieetboulogne.fr](mailto:spanc@vieetboulogne.fr)  
[www.vie-et-boulogne.fr/assainissement-non-collectif](http://www.vie-et-boulogne.fr/assainissement-non-collectif)

## EXPOSITION LES TRAINS : UNE EXPOSITION EN BRIQUES LEGO®

### Les trains : une exposition en briques LEGO®

L'Office de Tourisme vous invite à un voyage extraordinaire avec une exposition de maquettes en briques LEGO® sur le thème des trains créée par BrickEvent. Découvrez trois dioramas (mises en scène) et une reproduction de la gare d'Aizenay réalisés avec ces petites briques danoises.

Du mardi 18 avril au samedi 10 juin 2023  
Entrée libre pendant les horaires d'ouverture.  
Le mardi de 10h à 12h30 et du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

### Atelier de construction du monde ferroviaire, le mercredi 26 avril 2023 de 14h30 à 17h30.

À partir de 6 ans, construisez wagons, gare, bâtiments, ponts... pour créer « un quartier à proximité de la gare », avec pas moins de 80 000 briques ! Techniques et astuces de montage seront apportés par l'équipe de BrickEvent.

À l'Office de Tourisme Vie et Boulogne  
2 avenue de la gare - 85190 Aizenay  
02 51 31 89 15  
[www.tourisme-vie-et-boulogne.fr/expositions/](http://www.tourisme-vie-et-boulogne.fr/expositions/)





## École Notre-Dame

École privée mixte

100, rue des Prés Barbaix • 85170 Les Lucs-sur-Boulogne • © 02 51 31 24 53  
ec.no.da.les.lucs@wanadoo.fr • <http://leslucs-notredame.fr/>



### VENEZ REDECOUVRIR NOTRE TRAIL ET RANDONNEE

Pour sa 6<sup>ème</sup> édition, le Trail de la Boulogne aura de nouveau plaisir à vous accueillir le samedi 6 mai 2023 sur notre magnifique commune. Pour satisfaire tous les sportifs, le Trail de la Boulogne 2023 proposera 1 Trail enfant d'1 km et 3 parcours de 7, 12 et 21 kms.

Cette année, une nouveauté vous fera redécouvrir notre belle vallée.  
(Renseignement et inscription sur [www.trail-boulogne.fr](http://www.trail-boulogne.fr))

Le dimanche 7 mai 2023, pour sa 24<sup>ème</sup> édition, la Randonnée des écoliers vous proposera 2 circuits pédestres de 13 et 20 kms ainsi qu'un parcours ludique de 6 kms accessible aux poussettes.



L'APEL Notre Dame ainsi que nos 90 bénévoles seront à nouveau à pied d'œuvre pour placer cette course sous le signe de la convivialité, du dépassement, de la solidarité et de l'écoresponsabilité.



Toutes les informations sur notre weekend RANDO et TRAIL sur : [www.trail-boulogne.fr](http://www.trail-boulogne.fr)

6 MAI 2023	7 MAI 2023
 <p><b>Trail de la Boulogne</b> 6<sup>ème</sup> édition</p> <p>Rendez-vous à l'école Notre Dame</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trail initiation* : 1 km / enfant (jusqu'à 12 ans), départ 16h15</li> <li>- Trail nature** : 7 km, départ 16h45 / 12 km, départ 18h15 / 21 km, départ 18h.</li> </ul> <p>INSCRIPTIONS EN LIGNE <a href="http://www.trail-boulogne.fr">www.trail-boulogne.fr</a></p> <p>* Certificat médical obligatoire. ** Ravitaillements : prévoir son gobelet!</p>	 <p><b>Randonnée des écoliers</b> Les lucs sur Boulogne 24<sup>ème</sup> édition</p> <p>Inscriptions et départ de 7h45 à 10h // gratuit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuits 13 et 20 km Tous : 8 € / personne Enfants de 5 à 11 ans : 2 €</li> <li>- Parcours famille ludique 6 km* Tous : 3 € / personne Gratuit pour les enfants</li> <li>- Repas compris à l'arrivée</li> </ul> <p>RENSEIGNEMENTS 07 82 46 66 10 <a href="mailto:trail.boulogne@gmail.com">trail.boulogne@gmail.com</a></p> <p>* Accessible pour les poussettes</p>
ORGANISÉ PAR L'APEL DE L'ÉCOLE	85170 LES LUCS SUR BOULOGNE



## L'école élémentaire Jacques-Prévert

### ANIMATIONS WATTY

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Vie et Boulogne, nous bénéficions cette année d'un programme de sensibilisation à la transition écologique « WATTY ».

Jean Paul Nallet, de l'association Elise, intervient 3 fois dans notre école auprès de toutes les classes du CP au CM2 sur 3 thèmes différents : la sensibilisation aux éco gestes, l'éclairage et l'eau.

Ces interventions entrent pleinement dans notre thème de l'année « être citoyen » avec 2 axes principaux : le vivre ensemble et le développement durable.



### TOUS À LA PISCINE !

Cette année, tous les élèves de l'école élémentaire J. Prévert sont allés à la piscine du Poiré-sur-vie.

Chaque classe a bénéficié de 6 séances. Après quelques appréhensions, pour certains, cela a permis aux élèves



d'évoluer dans ce milieu aquatique. Chaque séance était attendue pour y réaliser des immersions, des sauts et des déplacements. Les élèves y ont pris du plaisir et ont pu, pour la dernière séance, profiter du toboggan pour leur plus grande joie !

### L'INTERVENTION DE LA PROFESSEURE D'ALLEMAND

Vendredi 17 mars Frau Rogge-Solti, professeure d'Allemand au collège Antoine de Saint Exupéry de Bellevigny, est venue dans la classe de CM2. Elle a présenté sa discipline et la section bilingue du collège. Cette section qui débute en sixième permet aux élèves d'apprendre à temps égal (quatre heures par langue) l'Anglais et l'Allemand.

Cette initiation s'est pratiquée sous forme de jeux où les élèves ont été très réactifs et intéressés.

Une autre séance aura lieu lors de la visite des élèves de CM2 au collège.



### DATES À VENIR

→ Accueil à la médiathèque au mois de mai : exposition « Vibrato ».

Petits ateliers au tour des mots : poésies, jeux de mots, rythmes, mélodies, sonorités ...

→ Vendredi 12 mai 2023

Portes ouvertes à l'école élémentaire Jacques Prévert à partir de 16h30.

→ Vendredi 12 mai 2023

Journée « apprendre à porter secours »

→ Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023

Fête de l'école





# Vie Péri-scolaire



Site internet : [famillesruralesleslucs.jimdo.com](http://famillesruralesleslucs.jimdo.com)  
 courriel : [famillesruralesleslucs@yahoo.fr](mailto:famillesruralesleslucs@yahoo.fr)  
 Bureau : 35 rue du Général de Charette  
 85170 Les Lucs-sur-Boulogne  
 Tél. : 02 51 62 32 70

N'hésitez pas à vous abonner à notre page  Familles Rurales Les Lucs sur Boulogne



## Accueil de loisirs « l'île aux enfants »

### Bilan des vacances de février :

Programme autour des « Journées d'Hiver » pour les 3 tranches d'âges.

#### 1ère semaine :

Peinture au gros sel, relais esquimau, journée Musicos, jeu géant.

Une Soirée raclette/jeux de société a été proposée spécialement pour les Explorateurs (9/11 ans).

Le temps fort « Sortie Ludi Planet » pour toutes les tranches d'âges a attiré 39 enfants.



## EMBARQUEMENT PROCHAINEMENT... POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 26 mai 2023 à 19h

Atelier Cuisine et garderie gratuite pour les enfants  
 Tombola gratuite



## 2e semaine :

Boum d'Arlequin, relais cuisine, peinture fluo, chasse au trésor givrée

Atelier Cuisine à l'Ehpad pour les Moussaillons (14 inscrits)

Un Après-midi « Grands jeux de plateau » s'est déroulé avec les jeunes du Studio avec nos Explorateurs.



Un Atelier cuisine a eu lieu à l'EHPAD avec les Moussaillons (3/5 ans). Ces rencontres sont toujours un réel plaisir pour les enfants et les résidents.

## Bilan des vacances d'Avril :

L'île aux enfants participe au **Prix du jeune lecteur vendéen 2023**.

Les activités étaient donc en lien avec les livres proposés par ce prix.

### La 1ère semaine :

Les Moussaillons ont suivi « les aventures de Mauricette la souris »

Les Robins et Explorateurs ont accompagné « Edmond dans ses aventures »

Le temps fort de la semaine était une sortie à la Grainothèque des Lucs pour ensuite planter ces graines au Jardin Partagé de la commune, avec l'aide de Chris !

### La 2è semaine :

Les Moussaillons ont passé la semaine « la tête dans les nuages » (cuisine gâteau nuage, balade contée, Yoga des fleurs)

Les Robins et Explorateurs ont passé une « semaine de rêve » (journée cabane, Land Art ...)

Les temps forts de cette semaine étaient un moment lecture à l'EHPAD des Lucs et un après-midi CROQ' Jeux à la médiathèque.

## Vacances d'été 2023 :

Pour cet été, le centre sera ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 04 août inclus et du lundi 14 août au vendredi 01 septembre.

**Concernant le lundi 14 août, l'accueil de loisirs sera ouvert si au moins 7 enfants sont inscrits.**

Le programme d'été sera disponible début mai.

**Dernier délai d'inscriptions pour les journées de centre : mercredi 14 juin 2022.**

**L'équipe est en pleine préparation pour concocter un programme de folie !**



## Les séjours :

- Du 11 au 12 juillet pour les 3/5 ans (2018-2020) - Camping des Lucs-sur-Boulogne - « Découverte de la vie de campeur »

- Du 18 au 21 juillet pour les 6/8 ans (2015-2017) - Camping La Forêt - Aizenay - « Activité baignade, grands jeux... »

- Du 25 au 28 juillet pour les 9/10 ans (2013-2014) - Camping le Val de Vie - Maché - « activités non connues à ce jour »

**Inscriptions pour les séjours : vendredi 02 juin à 19 h à l'île aux enfants.**

## RENTREE DE SEPTEMBRE 2023 :

Le document qui vous sera remis en fin d'année scolaire (juillet 2022) fera office d'inscription pour les PREMIERS JOURS DE PERISCOLAIRE (04 et 05 septembre).

**Fermeture du 7 au 11 août et les jours où il y a moins de 7 enfants d'inscrits**



## Le Studio

### Que s'est-il passé depuis le début de l'année ?!

#### Vacances d'hiver

##### - La première semaine : **SÉJOUR SKI**

15 jeunes âgés de 11 à 17 ans sont partis 4 jours en séjour dans les Pyrénées. La première journée nous a permis de découvrir la station de Peyragudes et de s'essayer à la luge. Les jeunes ont pu découvrir les sensations du ski durant les deux jours suivants.



##### - La deuxième semaine : **activités au Studio**

35 jeunes ont participé. Au programme : sport, cuisine, bricolage, et jeux.

#### Vacances d'Avril

De nombreuses activités ont eu lieu durant les vacances d'avril. Comme d'habitude, ce sont les jeunes et les animateurs qui ont co-construit le programme d'animations avec des activités variées (sport, cuisine, soirées, brico et une sortie à SENSAS)

Le vendredi 21 Avril a eu lieu la deuxième édition « Inter-team ». Cette journée sportive est préparée et animée par les animateurs jeunesse des différentes communes de la communauté de communes Vie et Boulogne. Les objectifs de cette journée sont de se rencontrer et de partager ensemble un moment de convivialité. Cet évènement était axé sur le thème de l'handisport.

#### Le Relais Info Jeunes

Info Jeunes Pays de la Loire et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Pays de la Loire (DRAJES) ont lancé depuis 2022 la mise en place sur le territoire des relais Info Jeunes. Ces structures sont un premier lieu d'information destiné aux 15/30 ans, sur différentes thématiques telles que le logement, la formation, ou encore l'emploi.

Le Studio a été labellisé « Relais Info Jeunes » fin 2022.

Les animateurs y accueillent des jeunes de 15 à 30 ans, gratuitement, sans inscription, sur les temps d'ouvertures de la structure.

#### Animations extérieures

Depuis le début de l'année, les animateurs du Studio se déplacent dans la commune afin de rencontrer les jeunes qui ne fréquentent pas l'espace jeunes pour connaître leurs attentes en matière d'animation. Des animations sont proposées régulièrement aux abords du complexe sportif, du parc de la Boulogne, ou en itinérance dans la commune. Ces animations sont gratuites et aucune inscription n'est nécessaire.

#### Autofinancements

Afin de financer leurs activités, le Studio propose des autofinancements aux jeunes.

Une vente de préfous et de confitures a été proposée en Janvier, en partenariat avec David ROBIN du Grenier Vendéen. Un deuxième autofinancement « pizzas » a été mis en place durant le mois de Mars.

D'autres autofinancements sont actuellement en préparation et verront le jour prochainement.

#### Soirées 11-17 ans

Chaque vendredi, le Studio est ouvert de 19 h 30 à 23 h pour les 11-17 ans. Nous proposons des soirées à thèmes avec ou sans repas, des temps d'accueil libres. Quelques exemples de soirées : soirée ciné, soirée musique, soirée jeux géants... Vous pouvez vous inscrire à ces soirées sur notre page Facebook ou par mail, alors n'hésitez-pas à venir nombreux !!! Nous proposons aussi, pour les 13 ans et +, une soirée par mois le samedi de 19 h à 23 h.



## Le Studio

### Web radio « MicroLucquois » et projet vidéo « Le Studio en action »

Les 2 projets permettent aux jeunes de découvrir les techniques et le matériel spécifique aux activités du son et de l'image. Si vous êtes intéressés par l'un de ces projets, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour la Web radio, vous pouvez écouter les émissions en allant sur notre page Facebook : MicroLucquois et vous pouvez visionner nos vidéos sur notre chaîne Youtube « Le Studio en action ».

### L'Escape Game

La sixième édition de notre traditionnel Escape Game verra le jour pour les vacances d'automne. Les jeunes se réunissent régulièrement afin d'élaborer ce nouveau scénario et ses énigmes. Si vous avez loupé nos précédentes éditions, nos box sont disponibles à la location (malles contenant l'ensemble du matériel des escapes game). Les scénarios sont modulables et peuvent être mis en place chez vous.

### Les Promeneurs Du Net

Ce dispositif sert à assurer une continuité éducative en ligne, à être à l'écoute des jeunes et des parents qui le souhaitent. Une permanence régulière est assurée tous les mardis de 17h30 à 18h30 et les vendredis de 17h30 à 19h, pour toutes informations, questions ou échanges (gratuit et confidentiel, dans les limites que Facebook peut nous garantir). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet des Promeneurs du net de Vendée : [http:// promeneursdunet.fr/departements/vendee](http://promeneursdunet.fr/departements/vendee)

 Rachel Boudaud (animatrice jeunesse - pdn)

 lestudio85

 rachel.pdn85

## Ce qui va se passer au Studio !!!

### Les vacances d'été

L'été 2023 arrive à grands pas et il est déjà temps de préparer le programme d'animation ! Cet été, il y en aura pour tous les goûts : sport, jeux, cuisine, bricolage, sorties, et soirée ! Pour faire durer le plaisir, des stages sur plusieurs jours seront aussi au rendez-vous ! Notre programme sera partagé sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

### Les vacances d'été, c'est surtout l'occasion de partir en camp ! Cette année, les destinations sont variées !

Pour les 11-12 ans (2010/2011), maillots de bain et serviettes seront à mettre dans la valise !  
Quoi de mieux qu'un séjour aquatique pour se détendre sous le soleil de juillet ?  
De nombreuses activités autour de l'eau seront au rendez-vous !

Pour les 13-17 ans (2005/2009), le dépaysement et la découverte seront au cœur de ce séjour excentré de la Vendée. Nous prendrons la route pour des vacances faites de tourisme et de nouveautés !

-Pour les 11-17 ans (2011/2005), le traditionnel séjour Bivouac-VTT nous emmènera en itinérance sur les sentiers méconnus de Vendée, jusqu'à Moutiers-les-Mauxfaits pour une dernière journée au parc d'O'Gliss.

### Le Studio

 Animateurs Jeunesse Les Lucs

 (web radio) Micro Lucquois

 animateurjeunesse.leslucs@yahoo.fr

☎ 02 51 46 57 92



## Quelques échos de l'EHPAD Sainte-Anne !

### COVID fin de partie ?

Après 3 ans de lutte, l'épidémie semble pour l'instant contenue au niveau local tout comme au niveau national. Cela a permis de lever les dernières restrictions, comme le port du masque, et de faciliter l'accès de tous au sein de l'EHPAD.

Ainsi, les locataires du Foyer Soleil sont de nouveaux conviés à certaines animations, la chapelle est accessible aux proches lors des intentions de messe, les salles des familles sont remises à disposition pour les événements festifs (anniversaires)...

Nous espérons tous que cette situation perdure et que ce retour à la normale ne soit pas éphémère.

### L'EHPAD, un des outils du CCAS dans le parcours des personnes âgées en perte d'autonomie.

Pour lutter contre l'isolement, préserver l'autonomie et fluidifier ainsi le parcours des personnes, le CCAS dispose aujourd'hui de plusieurs outils :

- Tout d'abord le transport solidaire organisé par la Mairie.
- Ensuite le portage des plateaux en liaison chaude organisé par l'EHPAD qui permet de faciliter le maintien à domicile d'une vingtaine de personnes dans le bourg des Lucs-sur-Boulogne. Ces personnes bénéficient aujourd'hui de ce service à la carte du lundi au samedi et exceptionnellement, sans portage, le dimanche.
- Nous avons également les 19 logements du Foyer Soleil (5 T3 et 14 T2) situés près de l'EHPAD permettant aux locataires de bénéficier de certains services de l'EHPAD (portage des plateaux, certaines animations) et de se préparer sereinement à une éventuelle entrée à l'EHPAD.
- L'EHPAD enfin, propose d'une part des séjours courts (moins de 90 jours) dans la place dédiée à l'Hébergement Temporaire, et, d'autre part, des séjours définitifs avec les 103 places en Hébergement permanent répartis en 98 logements dont 8, plus spacieux, réservés à l'accueil des couples.

Comme annoncé lors des vœux du Maire, la construction par Vendée Habitat, d'un petit immeuble à proximité du parking de l'EHPAD va venir compléter prochainement cette offre. En effet, ce bâtiment, comportant 8 appartements de type T1 et T2 permettra de souscrire à certains services proposés par l'EHPAD (animation, restauration, lavage du linge...) tout en vivant en autonomie dans son appartement.

### Des animations toujours aussi nombreuses pour que l'EHPAD reste un lieu de vie.



les membres du CCAS lors des vœux du Maire

Les 3 animatrices se relaient auprès des résidents du lundi au samedi pour leur proposer des animations variées en interne mais aussi de sorties ponctuelles. Parmi les dernières,

notons notamment :

- Le retour des traditionnels « vœux du Maire » le jeudi 12 janvier
- La rencontre avec les anciens combattants le 21 janvier
- Le visionnage du film « vaincre ou mourir » au cinéma de Legé le jeudi 9 février



Rencontre des anciens combattants



La chorale et les résidents pour la cérémonie du Souvenir



Le bal de printemps

- La 8ème cérémonie du souvenir en l'honneur des résidents décédés en 2022 le jeudi 9 mars

- Le bal du printemps des EHPAD proches (Le Poiré-sur-Vie, Mouilleron-le-Captif, Bellevigny, Saint-Florent-des-Bois et Venansault) qui a réuni plus de 100 résidents du secteur à l'espace Albizia des Lucs-sur-Boulogne le mardi 14 mars

- Une conférence sur le Mexique animée par Alain POUJADE, le jeudi 16 mars

Les anniversaires des mois de janvier et de février ont aussi été l'occasion de mettre en

avant les 4 centenaires de l'EHPAD âgées respectivement de 101, 101, 103 et 105 ans et entrées à l'EHPAD depuis 3 à 9 ans déjà. En 2024, 4 autres résidentes pourraient venir rejoindre ce club très restreint des personnes ayant plus d'un siècle.



Les quatre centenaires



pour tous, toute la vie, partout

Association Aide à Domicile  
Les Lucs-sur-Boulogne - Beaufou  
54, rue Charette  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

### LES SERVICES PROPOSÉS

- Aide et accompagnement à domicile
- Ménage, repassage
- Aide à la toilette
- Téléassistance
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien lors d'un changement familial
- Soutien à la fonction parentale
- Accompagnement aux courses et repas
- Accompagnement aux sorties et activités de loisirs

Pour rencontrer les bénévoles, référents-communes, bien vouloir prendre rendez-vous :

☎ 02 51 31 82 42

✉ paysvietboulogne@admr85.org

### L'ADMR à votre écoute

#### Accueil physique et téléphonique :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

☎ 02 51 31 82 42

Le comité de secteur ADMR Vie et Boulogne se situe :  
1b, rue Monseigneur Gendreau à Aizenay,

☎ 02 51 31 82 42

✉ paysvietboulogne@admr85.org

Pour les situations d'urgence, une permanence départementale est joignable au 02 51 44 11 55 du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 7 h à 19 h.

Le secrétariat de l'antenne des Lucs-sur-Boulogne-Beaufou reçoit également le public  
54, rue Charette le jeudi après-midi de 13 h 15 à 16 h 15.

### LA VIE DE L'ASSOCIATION - AGENDA



Concours de belote

**31 janvier 2023 :** Concours de belote : 60 équipes inscrites. Beau succès. Encourageant.

**9 mars 2023 :** Sortie Cinéma à Legé. 12 adhérents se sont déplacés pour voir le film « Les aînés

font du cinéma ». Les bénévoles assurent le transport. Nous acceptons des bonnes volontés pour participer à des actions de lien social et particulièrement le transport.

### CLUB LE SOURIRE

Le 26 janvier, les membres du Club se sont retrouvés pour assister à l'Assemblée Générale et partager un moment convivial.

La réunion commença par les bilans (moral et financier) présentés par la présidente et la trésorière. Tout le monde pouvait suivre le déroulement et les résultats sur l'écran.

Les inscriptions se sont faites ce jour-là. Nous comptons 192 adhérents dont 25 nouveaux membres venus rajeunir l'effectif.

Le prix de l'adhésion est toujours de 15 euros. Cette cotisation permet de participer à diverses activités du club (dictée, informatique, jeux du jeudi, repas, marche le jeudi matin, voyage et chorale ...)

Le banquet annuel a réuni 121 personnes qui se sont retrouvées pour manger, chanter, danser et jouer. Elles ont passé une agréable journée et la chorale, dirigée par Jean-Yves, a été très appréciée.

Le buffet de printemps aura lieu le 25 mai 2023. Pensez à vous inscrire une quinzaine de jours avant.

**6 avril 2023,** nouvelle sortie cinéma à Legé. Film : Les Petites Victoires.

**28 avril 2023 :** Après-midi récréatif intergénérationnel autour des jeux en bois à l'initiative de Noémie Guillemet, étudiante à la Maison Familiale de l'Herbergement, stagiaire de l'ADMR des Lucs-sur-Boulogne - Beaufou.

**23 mai 2023 à 15 h :** Assemblée Générale de l'Association ADMR Les Lucs-Beaufou



Sortie cinéma

#### Les sorties de cette année sont :

- ✓ 1 journée à Saint Nazaire le 20 juin 2023 (carte d'identité en cours de validité) est exigée et obligatoire le jour de la visite
- ✓ 2 jours à Guerlédan & Brière le 16 et 17 octobre 2023
- ✓ 8 jours en Camargue du 10 au 17 juin 2023

Il reste des places. Les personnes adhérentes et non adhérentes peuvent encore s'inscrire soit le jeudi aux cartes ou auprès de Rachel au 06 12 48 83 43.

Le club arrêtera le mercredi 5 juillet au soir et reprendra le jeudi 17 août.





## ANCIENS COMBATTANTS



**ACPG - CATM -  
OPEX**  
**Sections des Lucs**  
**UNC - Soldats de**  
**France - OPEX**



### Exposition

#### « Mémoires d'hier, Citoyens de demain »

Cette exposition, commune à nos deux sections de combattants, se déroulera du samedi 6 mai au jeudi 11 mai salle ALBIZIA. Les horaires seront affichés à l'entrée.

26 tableaux relatant la guerre de 39/45 avec ses combats et la résistance,

seront complétés par une présentation de LUCUS sur les guerres avec photos et documents locaux.

Généalogie Nord Vendée, sur son stand, présentera des arbres généalogiques, le travail de recherche sur les morts pour la France, le Martyrologe des Lucs et la mise à disposition de son fichier pour retracer les familles locales à la demande des visiteurs.

Des Fiches triptyques sur les guerres 14/18, 39/45 et Algérie seront distribuées gratuitement aux visiteurs et principalement aux scolaires.

Une saynète sur les témoignages des 3 guerres, enregistrée par des locaux d'une durée de 18/20 minutes, sera projetée au cours des visites.



Présidents et coordinateurs



### ACPG - CATM - OPEX Les Lucs

A notre Assemblée Générale du 18 février 2023, le Président Daniel BOUSSAUD après avoir remercié les 25 adhérents(tes) présents, fit observer une minute de silence pour Pierre BILLAUD décédé le 16 novembre 2022.

Il rappela :

- ✓ Notre participation aux diverses commémorations, aux sépultures des CATM de notre secteur.
- ✓ Les remises de distinctions - carte de combattant et reconnaissance de la nation à Daniel BOUSSAUD, Marcel THOUZEAU, Gilles SOULARD, Guy GUINEBEAU, Jean-Claude VOLLARD
  - Médaille Départementale au porte-drapeau Michel GIRARDEAU.
  - Médailles Honorifiques par la SEDB à : Roger CHESNEAU, Henri MINAUD, Michel GIRARDEAU.
- ✓ La Préparation et la remise de colis de NOËL aux Veufs et Veuves de CATM
- ✓ La visite à nos 4 anciens CATM à l'EPHAD dans une chaude ambiance conviviale
- ✓ L'harmonisation de nos relations entre les sections combattantes du secteur lors de la Cérémonie du 5 décembre 2022 au Poiré sur Vie.

Il fut procédé au renouvellement du conseil d'administration : en remplacement de Roger CHESNEAU, Hubert SORET, Pierre BILLAUD.

Furent élus : Paulette BOURCIER, Marcel THOUZEAU, Yves MORTUREUX.

**Le bureau reste inchangé :**

**Président : Daniel BOUSSAUD**

**Vice-président : Guy FAVREAU**

**Secrétaire et trésorier : Gaby FORGEAU**

**Trésorier adjoint : Joseph CRUAUD**

La section CATM compte : 38 CATM, 14 Veuves, 1 Sympathisant, soit 53 adhérents.

En clôture de notre A.G., comme chaque année, nous avons partagé le moment d'amitié avec nos Amis UNC Soldats de France qui tenaient leur AG dans une salle contigue.



Cérémonie monument aux morts avec les distingués

#### PROGRAMMATION SALLE ALBIZIA

- Samedi 6 mai : Ouverture de 10h à 18h30  
10 h inauguration
- Dimanche 7 mai : Ouverture de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- Lundi 8 mai : Commémoration au monument aux morts  
11 h à 12h30 pot d'amitié et visite  
14h30 à 18h30 ouvert au public
- Mardi 9 mai : Ouverture 9h à 12h30 Visite des écoles  
Notre Dame ( 2 classes)  
Ouverture 14h à 18h30 Visite des écoles  
Jacques Prévert ( 2 classes)  
Ouverture même horaire au public
- Mercredi 10 mai : Ouverture 9h30 - 12h30 et 14h30 - 18h30  
Visite du public et des sections de  
combattants sur R.D.V. si possible
- Jeudi 11 mai : Ouverture 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30  
Ouvert au public et aux écoles

BEAUFOU

salle communale Exposition sur la guerre d'ALGÉRIE

- Du 6 au 11 mai : Horaires d'ouverture affichés



**Union Nationale des Combattants  
Soldats de France et Opex**  
Association des Lucs-sur-Boulogne 157  
164 Avenue des Pierres Noires  
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023**  
SOIREE COMIQUE ET HUMORISTIQUE  
«Cé pas ma fête» par l'artiste  
CHAPUZE

Soirée organisée par l'association  
locale UNC Soldats de France et  
Opex

Nouvelle salle de spectacle « Le  
Carré des arts »

A 20H30

Tarifs : 15 Euros

Gratuits enfants - de 10 ans

Réservation au 06 87 02 48 71 et 06 74 98 33 92

ATTENTION : Nombre de places limitées



### Assemblée générale du 18 février 2023 UNC Soldats de France et Opex

Notre président Guy Praud a remercié les très nombreuses personnes présentes et a demandé un instant de silence en mémoire de notre camarade Hubert Landrieau, décédé le 18 avril 2022.

Un Compte rendu des activités de l'année écoulée a été présenté.

Créée en 2019, l'association compte aujourd'hui 54 membres avec l'arrivée de 14 nouveaux adhérents dont un adhérent «jeune de l'UNC» âgé de 13 ans, notre premier jeune.

- ✓ Une Présentation des activités en cours et celles à venir
- ✓ Election du tiers sortant, réélu dans sa totalité.

Le conseil d'administration s'est retiré pour voter les membres du bureau qu'il a reconduit dans son intégralité.

Après l'assemblée générale nous avons rejoint nos camarades CATM afin de partager le verre de l'amitié et un moment de convivialité.

## LA GALERIE DU SÉNÉCHAL



### Et si on vous parlait de la COM ?

Sans communication, pas d'information. La Galerie aide les artistes à faire part de leur exposition.



**Facebook** : plus de 4400 personnes ont visité au moins une fois la page de la Galerie depuis sa création. Les abonnés, pour 67 % des femmes, habitent le canton, La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne, Challans... mais aussi Nantes, le Canada, les Etats-Unis et même le Maghreb ! 500 followers suivent la page.



**Instagram** : créé pendant l'été 2022. Le site compte déjà quelques abonnés.

Les médias : chaque exposition est annoncée sur Ouest-France grâce à notre fidèle correspondant J.L. Cougnaud. Marie-Paule Fétiveau s'occupe d'envoyer les informations au Journal du Pays yonnais, à Infolocale, l'Office du Tourisme Vie et Boulogne, Intramuros, Vendée.fr et Alouette.fr.

Les affiches : elles sont distribuées par plusieurs bénévoles de la Galerie. Nous tenons à remercier les 40 partenaires qui acceptent les affiches des artistes : commerçants, médiathèques, libraires, restaurants, professionnels de santé, etc.



Un merci tout particulier aux 20 Lucquois et Lucquoises qui réservent fidèlement un espace dans leurs locaux pour assurer l'annonce des artistes exposant à la Galerie.

### A venir découvrir :

- Jean-Pierre BROQUET
- 3-4 et 10-11 juin  
Plein Format
- 17-18 et 24-25 juin  
Tony LEYLAND
- 9-10 septembre :  
grande manifestation organisée  
par l'Artisterie de Palluau  
autour du Clos fleuri :  
**Deci de l'Art**, les artistes  
exposent dans nos jardins.

Les artistes sont toujours heureux de vous accueillir à la Galerie pour un moment de partage autour de leurs œuvres.



## GÉNÉALOGIE NORD VENDÉE



### > BILAN 2021-2022 et PROJETS 2023

L'Assemblée Générale de l'association s'est déroulée le samedi 4 mars 2023.

En introduction le Président Gabriel FORGEAU a fait part de sa satisfaction de l'excellent démarrage de l'association de généalogie créée en juin 2021.

Avec désormais plus de 50 adhérents l'association se voit confortée dans ses propositions d'activités pour accompagner les membres et pour les faire progresser grâce aux ateliers de formation.

L'année 2022 a vu la création du site internet qui fut un gros investissement nécessaire et indispensable pour la communication envers les adhérents généalogistes et pour se faire connaître à l'extérieur. Adresse du site Internet : <https://asso-gnv.fr>

Le président Gabriel FORGEAU a tenu à remercier tout particulièrement les donateurs :

- La commune des Lucs-sur-Boulogne qui, en plus de l'aide financière pour le lancement de l'association, met à notre disposition des locaux confortables,
- Le Conseil Départemental pour sa subvention
- Les donateurs privés et notamment les adhérents qui en plus de leurs cotisations ont ajouté des dons.

Rappelons que l'association Généalogie Nord Vendée est reconnue d'utilité publique par l'administration fiscale et les dons des particuliers ouvrent droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant du don.

Le président a également remercié les bénévoles de l'association et plus particulièrement Robert GUILLET qui met son temps et ses compétences au service des adhérents lors des ateliers et des permanences, pour la tenue et les publications sur le site internet. Merci également à Christine SARDAY secrétaire en charge du livret d'information, et à Joseph VRIGNON pour la tenue des comptes et du suivi financier.

Le président souhaite que les membres de Généalogie Nord Vendée s'impliquent, émettent leurs idées et souhaits, se sentent chez eux, participent et profitent pleinement de la



compétence des formateurs, et ceci dans l'ambiance conviviale et amicale qui règne depuis la création.

### > BILAN 2021-2022

Le bilan 2021-2022 a permis de rappeler la diversité des activités conduites tant auprès des adhérents qu'auprès du public et notamment :

- La formation des adhérents sous forme d'ateliers ainsi que l'assistance personnalisée au cours des journées de permanence ;
- L'initiation du public à la généalogie grâce aux participations lors des foires et salons ainsi que sous forme de conférences ;
- La valorisation du patrimoine historique sous forme de recherches généalogiques sur les familles marquantes de la région.

Par ailleurs la situation financière est satisfaisante pour les comptes de ce premier exercice. Les comptes sont équilibrés malgré la dépense importante liée à la création du site internet.

### > PROJETS 2023

Il reste désormais à conforter les bases de l'association, à adapter nos actions en fonction des besoins et des demandes ; l'année 2023 sera donc l'année de la consolidation.

Pour l'année 2023 plusieurs initiatives ont été présentées :

- Création de 3 nouveaux ateliers sur les thèmes suivants : la recherche des déclarations de succession des ancêtres, la recherche des actes notariés et de leur transcription, la cartographie au service de la généalogie ;
- Elargissement de notre présence sur les foires et salons dans les communes du Nord Vendée ;
- Ajout d'une fiche pratique annexée aux notes d'informations mensuelles transmises aux adhérents.

A noter que lors de l'exposition « Mémoires d'hier, Citoyens de demain », Généalogie Nord Vendée disposera d'un stand pour présenter au public le travail de recherche sur les « Morts pour la France » des 2 guerres mondiales. Les visiteurs pourront aussi s'informer et compléter leur arbre généalogique grâce à notre base de données de plus de 60 000 noms répertoriés sur notre secteur géographique.

Rendez-vous le dimanche 7 mai 2023, salle ALBIZIA aux Lucs-sur-Boulogne.

### > BUREAU DE L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale pour l'élection du Bureau de l'association.

Composition du Bureau :

Président : Gabriel FORGEAU

Vice-présidents : Robert GUILLET et Gilles ROCHETEAU

Secrétaire : Christine SARDAY

Secrétaire-adjointe : Samantha DIJOUX

Trésorier : Joseph VRIGNON

Trésorier-adjoint : Patrick LORIE.

• Pour toute information complémentaire : <https://asso-gnv.fr/presentation/>

• Pour adhérer à l'association : <https://asso-gnv.fr/adhesion/>  
 Tarif d'adhésion: 25 € pour l'année 2023.



## LES LUCS COMÉDIE

### Les Lucs Comédie

En ce début d'année 2023, Les Lucs Comédie a proposé des ateliers théâtre qui ont connu un franc succès. La dizaine de participants, très motivés par l'envie de se confronter au théâtre au travers de jeux, expressions scéniques, exercices variés, ont beaucoup apprécié les séances proposées. Dans une ambiance bienveillante et sans jugement, chacun a appris à se dépasser, à mieux se connaître et sortir de sa zone de confort. Certains ont souhaité rejoindre la troupe, de nouveaux visages que vous découvrirez prochainement sur les planches !

Le deuxième temps fort de l'année sera l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle « Le Carré des Arts » fin juin 2023. A cet effet, notre association a été sollicitée par la Municipalité pour participer à cet événement. Les comédiens des Lucs Comédie seront présents sur la nouvelle scène communale pour un spectacle spécialement travaillé pour l'occasion avec le fil conducteur : « La vie de couple ».

- Le Vendredi 30 juin à 20h30
- Le Mardi 4 juillet à 20h30



Enfin, l'association commence déjà à préparer la prochaine saison théâtrale. Elle sera présentée dans la nouvelle salle en fin d'année. Pour que chacun trouve la date qui lui convienne, 6 représentations réparties sur 3 week-ends seront proposées au public cette année. A vos agendas :

- Samedi 4 et Dimanche 5 novembre
- Vendredi 10 et Dimanche 12 novembre
- Vendredi 17 et Samedi 18 novembre

✉ leslucscomédie@gmail.com

📘 Les Lucs Comédie

☎ 07 86 10 60 02

## MÉDIATHÈQUE

### CES DERNIERS MOIS À LA MÉDIATHÈQUE...

C'est avec joie que nous avons enfin pu nous retrouver en décembre pour notre Veillée de Noël sur le « Noël Alsacien ». Après deux années de report, nous étions ravis de ce moment de partage hivernal, entre traditions et douceurs à déguster.

Le printemps est arrivé et avec lui, la grainothèque/bouturothèque s'est remplie de nouveau. Merci à tous pour ces dons, trocs et échanges de bons conseils ! La grainothèque/bouturothèque est un service permanent de la médiathèque, vous pouvez venir déposer et prendre graines et boutures quand vous le souhaitez sur les horaires d'ouverture de la médiathèque.



### UNE MÉDIATHÈQUE À VIVRE...

Bouquins, journaux, puzzles participatifs, jeux de société, jeux vidéo, papotage, coloriage... Il fait bon vivre à la Médiathèque ! Et pas besoin d'être inscrit pour profiter de tout ça.

Si l'on veut emporter, livres, magazines, CD, DVD chez soi, l'inscription au réseau des Médiathèques est simple, rapide et gratuite ! N'hésitez plus.





## ELARGISSEMENT DES QUOTAS DE PRÊT

A compter du 1er mai 2023, les quotas de prêt augmentent.

Vous pouvez désormais emprunter : 10 imprimés (livres, magazines), 4 DVD, 4 CD, 2 partitions. 😊



## PROGRAMMATION ANIMATIONS

### MAI

#### Escapades numériques

#### Vibrato : exposition interactive et ludique d'ateliers poétiques

12 ateliers poétiques pour découvrir la poésie grâce à la musique. Equipé d'un casque audio, le visiteur voyage dans l'univers de la poésie au travers de 4 thématiques (le rythme, la voix, les sonorités et la mélodie). La découverte se fait grâce à des technologies particulières, le bois des structures est connecté tout comme les objets, un simple geste sur les panneaux et le contenu s'enclenche. Des poètes de la Renaissance aux romantiques et jusqu'aux auteurs de la deuxième moitié du XXème, des poèmes célèbres qui rappellent les bancs de l'école, des textes plus rares... La poésie est un son, écoutez-la !

Prêtée par la Direction départementale des bibliothèques.

Du 3 au 31 mai, aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



### JUIN

#### Exposition photos de l'association « Plein Format »

Comme tous les ans pour notre plus grand plaisir, l'association Plein Format exposera à la médiathèque.

Du 19/06 au 31/08,

aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

#### Qu'est-ce que tu me conseilles ?

Un rdv pour échanger autour de ce que nous avons lu, vu, écouté ; à conseiller chaleureusement aux autres !

Samedi 3/06, à 11h.

Ados/Adultes. Entrée libre.

#### Bébés lecteurs

Lectures, chansons, jeux de doigts pour les petits de 0 à 3 ans.

Judi 8/06 à 10h.

Entrée libre.

#### Dictée

Judi 22/06, à 20h.

Ados/Adultes. Entrée libre.

## JUILLET-AOÛT

#### Horaires d'été, du 10/07 au 2/09

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 10h-13h / 15h-19h

Vendredi 15h-19h

Samedi : 10h-13h



#### Bébés lecteurs estivaux

Histoires et chansons pour les petits 0-3 ans. Rdv dans l'herbe, devant la médiathèque.

Judi 6/07 et 24/08, 10h.

#### A vos manettes ! Rdv jeux vidéo

Mercredi 19/07, 15h-19h. « Just Dance ». Tout public, à partir de 8 ans. Entrée libre.

Mercredi 23/08, 15h. « Tournoi Mario Kart ». Tout public, à partir de 8 ans. Entrée libre.

#### Croq' Jeux : des jeux partout, pour tous.

Mercredi 30/08, 10h-13h / 15h-19h.

Tout public. Entrée libre.



## ÊTRE BÉNÉVOLE À LA MÉDIATHÈQUE :

Accueil des publics, équipement des livres, animation... si vous avez envie de participer à animer ce lieu culturel intergénérationnel, venez rejoindre notre équipe de bénévoles !

#### **HORAIRES**

Lundi : 16h30-18h30

Mercredi : 10 h-12 h30 / 14h30-19 h

Vendredi : 16 h30 - 18 h30

Samedi : 9 h30-13h / 14 h-17h30

68, rue Charrette

85170 Les Lucs-sur-Boulogne

☎ 02 51 34 61 83

✉ leslucssurboulogne@biblio-vieetboulogne.fr

🌐 mediatheque.vieetboulogne.fr

📍 Réseau Communauté Vie et Boulogne



## SECOURS CATHOLIQUE

### « VIDE-LOCAL »

Comme annoncé dans le bulletin communal de janvier, le surplus des meubles, appareils ménagers, vaisselle, et autres bibelots dans notre local de la Rue Charette fera l'objet d'un vide-grenier afin de nous permettre de réorganiser notre local.

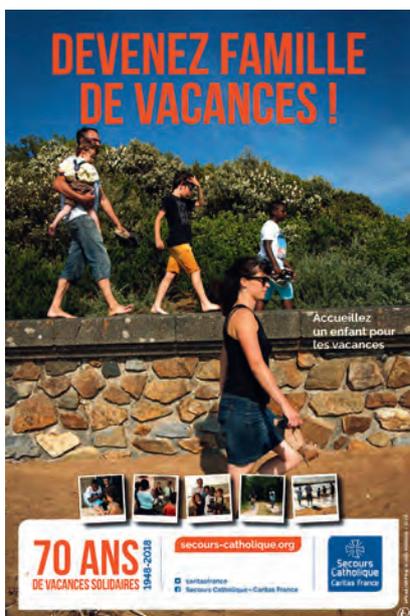
Ce « vide-local » aura lieu le samedi 3 juin.

Le résultat des ventes sera au bénéfice de nos actions locales : épicerie solidaire, soutiens financiers, aides diverses...

### VACANCES SOLIDAIRES

#### Recevoir

Chaque année, le secours catholique recherche des familles pour accueillir des enfants de 7 à 12 ans en vacances pendant 3 semaines, généralement en août. Issus de familles qui n'ont pas les moyens de prendre des vacances, ces enfants apprécient ces quelques semaines



au grand air et, lorsqu'ils ont pu en bénéficier, n'ont souvent envie que d'une chose : revenir l'année suivante ! Sur notre secteur, deux familles ont accepté d'ouvrir leur cœur et leur maison depuis plusieurs années. L'une d'elle a témoigné lors de notre réunion générale en janvier dernier, redisant toute la richesse de ces rencontres et de ces partages

Alors, si vous souhaitez donner quelques semaines de plein air à l'un de ces enfants, sans rien changer pour vous mais en changeant tout pour eux, n'hésitez pas ;

Tous renseignements auprès de Marylène Herbreteau au 02 51 41 19 34

#### Partir

Chez nous aussi, des familles éprouvent des difficultés pour partir en vacances.

Elles peuvent contacter aussi Mme Herbreteau ou directement la délégation au 02 51 37 10 98

## TÉLÉTHON



### TELETHON Beau-Sa-Lu-Bellevigny

Comme toutes les années précédentes, nous avons œuvré pour une bonne cause :

LE TELETHON qui s'est déroulé le week-end du 2-3 décembre 2022.

Le résultat est conforme à nos attentes ; Félicitations à tous pour votre participation et votre engagement.

Pour ce Téléthon 2022, nous avons remis la somme de 10 700 euros !

Nous avons participé à la Foire des Lucs fin octobre, avec vente d'objets, crêpes, fleurs, et billets de tombola, ainsi qu'au marché de Noël de Beaufou durant quelques heures.

Et le 3 décembre, il y avait comme chaque année, les circuits pour récolter les dons par certaines associations le matin, une vente et distribution de viennoiseries par LE STUDIO.

Le midi, à Bellevigny : vin d'honneur, mogettes grillées et vin chaud étaient au rendez-vous, malgré le froid. Le soir : le traditionnel repas animé et tirage de la tombola.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 10 mars 2023 à la salle du Quadrille de Saligny, suivie d'un repas entre membres de l'association, Maires et sponsors.

#### Composition du bureau :

- Coordinateur général : Mr Dupont Gaëtan
- Coordinateur sur Beaufou : Mr Magaud Gérard
- Coordinateur sur Bellevigny : Mr Bonnet Sébastien
- Trésorière : Mme Gallien Anne-Jo
- Trésorière adjointe : Mme Hériteau Solène
- Secrétaire : Mme Vincent Nadège
- Secrétaire adjoint : Mme Hillion Jessy

**RDV les 8 et 9 décembre 2023 !**  
**Le lieu du repas et soirée fixés à Beaufou**

Si vous voulez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas !  
contact : 06 77 52 90 66

Téléthon Beau-Sa-Lu-Bellevigny





## ASSOCIATION LUCUS

Recherches, Études Historiques, Sauvegarde, Valorisation du Patrimoine lucquois



### Faits divers de 1911 à 1920

#### LA VENDÉE - Jeudi 10 août 1911

M. Eugène Sorin, fermier au village de la Bernerie, battait sa récolte de blé, quand une étincelle, échappée de la cheminée de la locomobile, mit le feu aux gerbes placées à 2 mètres 50 de distance. Il fallut deux heures de travail pour éteindre l'incendie. 600 gerbes ont été détruites ou endommagées et le préjudice est estimé à 1.000 fr. Il y avait une assurance.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 14 janvier 1912

L'instruction ouverte contre Pierre B..., 46 ans, carrier, en raison de l'escroquerie, à Rocheservière, d'une boîte de homard, a fait découvrir, à son actif, un autre délit du même genre. Le 28 décembre, étant aux Lucs-sur-Boulogne, B..., s'était dit employé chez M. Martineau, entrepreneur, et avait obtenu à crédit, de Mme Bersard [Bernard ?], épicière, une marmite en fer émaillé valant 2 francs. Il revendit cet ustensile pour 1 fr. 50 à M. Auguste Bergnon, cantonnier, domicilié à Saint-Denis-la-Chevasse, auquel il déclara qu'il avait besoin d'argent.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 18 février 1912

Le 7 courant, jour de la foire de l'Herbergement, M. Mériaux, cultivateur, à la Sernetière des Lucs-sur-Boulogne, venait de mettre dans son porte-monnaie la somme de 845 fr., qu'il venait de recevoir de M. Martin, marchand de bœufs. Il laissa son porte-monnaie sur la table du débit pour répondre au dehors à M. Martin qui lui demandait le nom de ses bœufs. Lorsque M. Mériaux revint, son porte-monnaie avait disparu.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 26 février 1912

Samedi dernier 17 février, M. Henri Bouet, 57 ans, fermier au village de Bourgneuf, commune des Lucs-sur-Boulogne, était à travailler dans son grenier, lorsqu'il aperçut la veuve L... qui rôdait près de son poulailler. Supposant qu'elle venait pour s'emparer de ses poules, il se cacha. Bien lui en prit, car quelques instants plus tard, la femme L... saisissait un poulet et le cachait dans son tablier. M. Bouet mit son fils à la poursuite de la femme L... Celle-ci, à la vue du jeune homme, lâcha le poulet dans un buisson. Néanmoins le fermier porta plainte. La veuve L... nie les faits qui lui sont reprochés.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 10 novembre 1912

M. Jules Brochard, homme d'affaires de M. Maës, avocat à Nantes, vient d'informer la gendarmerie que, le 16 octobre, il avait constaté la disparition d'un fusil, système Lefauchaux, appartenant à son patron. L'arme est estimée à 25 francs.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 10 novembre 1912

Le 28 octobre dernier, Melle Berthe Martineau, 25 ans, propriétaire à la Martinière, a constaté la disparition de deux poulets, placés dans un poulailler lui appartenant. Ce n'est pas la première fois qu'elle est victime d'un vol semblable. Elle a porté plainte.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 8 décembre 1912

« Les Géants de la Vendée », pièce historique à grand spectacle, en six actes, de M. B. Clénet, représentée le 13 avril 1912, au théâtre Patria de Bruxelles, sera donnée pour la première fois en Vendée, le dimanche 15 décembre, en matinée à 2 h. ½ et en

soirée à 7 h. ½ dans la magnifique salle paroissiale des Lucs-sur-Boulogne, avec le concours d'artistes des principaux théâtres de Paris.

#### Année 1913 - Président : Raymond Poincaré.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 17 août 1913

Samedi matin, la population du petit bourg des Lucs-sur-Boulogne était mise en émoi par les excentricités d'un ivrogne. Le maire de la commune, craignant qu'il commette quelque méfait, le fit solidement attacher en attendant l'arrivée des gendarmes du Poiré-sur-Vie, qu'on était allé prévenir. Interrogé, l'ivrogne déclara s'appeler Charles C..., 41 ans, exerçant la profession de vannier ambulancier. Il a été mis en état d'arrestation et écroué à la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon.

#### Année 1914 - Le 03/08, l'Allemagne déclare la guerre à la France et à la Russie.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Jeudi 23 juillet 1914

Mme veuve Phélippeau, propriétaire à Saligny, achevait, le 15 juillet, vers 8 heures du soir, de travailler dans son champ de la Daunière. Elle aperçut, assise sur une pierre, de l'autre côté de la haie, sa voisine, Mme veuve Bonnin, 68 ans, journalière. Elle s'étonna de l'immobilité prolongée de cette femme et alla lui parler. Mme Bonnin ne donnait aucun signe de vie, le corps était rigide et glacé. Le médecin, appelé de suite, constata le décès. La mort est due à une attaque d'apoplexie pulmonaire.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 30 août 1914

Les époux Arnaud, cultivateurs au village de la Ricoulière, étaient partis aux champs, vers 4 heures du soir, laissant leurs six enfants à la maison. Ils revinrent à 8 heures. Le plus jeune des fils, Louis, âgé de 2 ans ½, avait disparu. Les aînés supposaient qu'il était allé rejoindre ses parents. On le chercha. On le trouva noyé dans un abreuvoir. Tous les soins restèrent inutiles.

#### Année 1920 - Président : Paul Deschanel puis Alexandre Millerand.

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 4 janvier 1920

Pour remédier à la crise du charbon, le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la chambre un projet de loi établissant que l'heure légale sera avancée d'une heure, à la date du 1er février.

C'est en 1916, que l'on adopta pendant 6 mois de l'année l'heure d'été, en avance d'une heure sur l'heure normale de notre fuseau horaire. Les changements d'heure s'effectuaient début avril et début octobre. Nos gouvernements actuels n'ont rien inventé et n'ont fait que reprendre cette idée !!!

#### L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 22 février 1920

M. Elie Favreau, propriétaire au bourg, possède à l'Herzandière, une pépinière de plants de vigne. Il n'y était pas allé depuis peut-être deux mois au moins, quand il s'y rendit récemment. Des 3.000 plants de la pépinière, 1.000 à 1.500 avaient été volés et quelques autres brisés au ras du sol.

(À suivre)



## LES BEUCQUOTS D'AUX LUCS



Les répétitions vont toujours bon train chaque vendredi à la salle Jean Yole de 8h30 à 22h. Ils sont désormais trois Beucquots qui s'initient à la maîtrise de l'accordéon afin de seconder Cédric qui vient régulièrement encadrer

nos manifestations. Dans un autre domaine, il nous faut revoir l'état de nos costumes, certains d'époque, et en particulier les coiffes dont quelques unes ont pu être nettoyées et remises en état



par une spécialiste. Devant l'intérêt de certaines Beucquotes, cette dernière s'est proposée de les initier au difficile travail du plissage des coiffes. Du bel ouvrage qui demande attention, soin, patience... et des ongles suffisamment longs pour maintenir le « guide » aussi fin qu'une aiguille de brodeuse. Le résultat est « bluffant »



La prochaine représentation des Beucquots aura lieu pour l'inauguration du « Carré des Arts » le dimanche 2 juillet.

## LES Z'AMIROLÉS

### Association de sauvegarde du patrimoine

L'année 2023 est là et les animations sont là aussi :

- la fête de la bouse à Triaize
- la fête de la foire ancienne de l'Hermenault
- les foires des 4 jeudis à Challans
- « Olé la Vendée » aux Lucs-sur-Boulogne

et 2 animations à l'Ehpad des Lucs en septembre. Nous sommes tous prêts pour ces animations sur les métiers anciens et la musique qui nous apportent beaucoup d'échanges et de partage avec les visiteurs.

Pour toutes personnes désirant nous rejoindre,

Vincent Jacques ☎ 02 51 31 35 63 📺 les Z'Amirolés



## LES FILLES CRÉATIVES ET COMPAGNIE



Chaque lundi à partir de 14h 30, « les filles créatives et Cie » se retrouvent au sous-sol de la mairie (salle 4).

Pour l'instant, nous sommes 14 adhérentes, chacune apportant son savoir faire. C'est ainsi que nos activités s'enrichissent de nouvelles techniques : scrapbooking, permagano, kirigami, diamond painting... tout en gardant nos occupations plus traditionnelles : tricot, broderie (points comptés, hardanger), couture... Une pause gourmande participe à la convivialité de notre club.

De temps en temps nous participons à des ateliers proposés par des professionnels : Atelier d'Agathe (scrapbooking), peinture sur porcelaine...

Pour adhérer au club, la cotisation annuelle est de 15,00 €.

Pour nous rejoindre, contactez  
Marie-Paule Benay au 06 81 33 79 05  
ou Sylvie Michelet au 06 75 88 41 04.  
N'hésitez pas !





Ecole de Musique  
INTERCOMMUNALE  
NORD-VENDEE

**Permanences par Isabelle :**  
**Le mercredi de 15h à 17h**  
**Le samedi de 10h à 12h**

Tel : 02.51.46.53.33    [accueil.emnv@gmail.com](mailto:accueil.emnv@gmail.com)  
[www.ecoledemusique-nordvendee.fr](http://www.ecoledemusique-nordvendee.fr)

**En ce début de printemps, plusieurs événements animent la vie de l'École de Musique Nord Vendée.**

Faisant suite à l'incontournable concert offert par les différents Ensembles lors de la Galette des Rois, les Auditions, 2eme temps fort de l'année, ont réuni, les 12 mars et 2 avril derniers, les élèves et leurs familles.



L'occasion pour les jeunes musiciens âgés de 7 à 73 ans de partager leur passion avec leurs proches sous l'œil bienveillant de leurs professeurs.

Le samedi 22 avril prochain, « la P'tite Chorale », « l'Orchestre en herbe » et « Le Grand Orchestre » vous donnent rendez-vous à Rocheservière dans le cadre de la soirée Apéro à la salle du Bouton d'Art.

C'est aussi avec beaucoup de plaisir que les membres de l'École de Musique commencent à faire leurs cartons en prévision de l'aménagement dans les nouveaux locaux du pôle culturel Le Carré des Arts.

**Tous se préparent à vous y accueillir à l'occasion des portes ouvertes prévues pour la matinée du 1 Juillet de 10h00 à 12h00.**

**Un concert sera également donné le Dimanche 2 Juillet à 18h00 dans la nouvelle salle de spectacle.**

## LE JARDIN PARTAGÉ

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Logne et Grand-Lieu organise les 10 et 11 juin 2023 le week-end « Bienvenue dans mon jardin au naturel ». Cette opération nationale est pilotée pour la onzième année par l'Union Nationale des CPIE.

Durant deux jours, des jardiniers amateurs ouvriront leur jardin à tous. Les visiteurs pourront s'informer et partager leurs connaissances sur les techniques du jardinage au naturel. L'événement mobilise des jardiniers qui sont dans une démarche respectueuse de l'environnement : n'utilisent ni pesticides ni engrais chimiques, favorisent la biodiversité, préservent la ressource en eau...

Le CPIE Logne et Grand Lieu ouvrira 11 jardins naturels au public sur son territoire, dont deux aux Lucs-sur-Boulogne :

**• Le jardin de partagé des Noiselières, situé au parc des sports des Noiselières**

« Après quelques mois de dormance, en 2020, le jardin repart sous une forme différente avec un nouveau groupe. Chacun, chacune s'engage à cultiver une plate-bande plus ou moins grande, tout en gardant un esprit collectif. »



**• Le Jardin pédagogique de la Ferme des Grands Chênes, situé au lieu-dit Virginie.**

« Ce jardin pédagogique est avant tout conçu pour émerveiller les plus jeunes (mais pas que !) et donner goût au jardinage au naturel. »



**Ces deux jardins seront ouverts uniquement le samedi !**

**Pour en savoir plus sur l'opération et les jardins ouverts : <http://mon-jardin-naturel.cpie.fr/>**

Bonne humeur et convivialité garanties !  
Nous vous attendons nombreux.

**Contact :**  
**Sabrina Donger - Chargée de mission Environnement**  
[Sabrina.donger@cpie-logne-et-grandlieu.org](mailto:Sabrina.donger@cpie-logne-et-grandlieu.org)  
 02.40.05.92.31 | 06.31.02.92.29





## USBL FOOTBALL

Après un hiver mouvementé, le sprint final est lancé pour les championnats séniors. En effet le suspense concerne quasiment toutes les équipes avec des fortunes diverses et variées. L'équipe fanion, deuxième de son groupe en Régional 3, va devoir réaliser un parcours sans faute si elle veut rattraper le leader mais tous les espoirs sont permis. Nul doute que l'entraîneur, Julien Boutin, voudra finir en beauté cette ultime saison après 6 années passées au club.

Pour les équipes B et C, en fin de tableau dans leur championnats respectifs, là aussi, il faudra un parcours sans fautes pour pouvoir espérer un maintien en fin de saison. Avec sans doute un peu plus d'assiduité aux entraînements durant l'hiver ainsi qu'un peu plus de combativité, les Beucquots seraient sans doute un peu mieux classés à l'heure actuelle. A eux de nous montrer qu'avec l'investissement et les efforts de tous, les maintiens sont possibles.

Le vent de fraîcheur de cette saison vient sans aucun doute de l'équipe loisirs. En effet, après deux saisons sans équipe, une nouvelle a recommencé un championnat en septembre dernier (voir photo). Sous l'impulsion de Jimmy Brachet et de Guillaume Brunet, les Beucquots peuvent à nouveau recommencer à se régaler le vendredi soir. Bonne humeur, plaisir et talent sont sûrement les maîtres mots de cette équipe qui va sans doute réussir à finir sur le podium de son championnat.



La section animation se distingue toujours par une forte orientation vers la formation des jeunes joueurs, avec un mot d'ordre constant : le plaisir.

Le club est très fier de ses équipes de jeunes, en particulier les U18, qui ont récemment été récompensés par le District pour une action PEF sur le climat. Cette action reflète la volonté du club de sensibiliser les jeunes joueurs à l'importance de l'environnement et de les encourager à adopter des pratiques responsables.

Le club a également réalisé une action Soli'Cancer en portant des brassards et en présentant cette action à la catégorie U11 lors d'un entraînement (voir photo). Cette initiative témoigne de l'engagement du club dans des actions caritatives et solidaires, et de sa volonté de contribuer à des causes importantes pour la société.

Malheureusement, les conditions climatiques ont empêché le club de jouer ou de s'entraîner à plusieurs reprises au cours de la saison. Les terrains impraticables ont été un véritable défi pour le club, qui a dû s'adapter à ces circonstances difficiles.

Malgré ces obstacles, l'ensemble des équipes du club sont dans une bonne dynamique dans toutes les catégories. Le club continue de promouvoir des valeurs positives et de travailler à la formation de joueurs talentueux, tout en restant attentif aux enjeux sociaux et environnementaux qui lui tiennent à cœur.



### Dates à retenir :

- Samedi 3 juin : Tournoi de jeunes catégories U11 et U13
- Dimanche 11 juin : Tournoi de sixte

**Le foot est un jeu, alors amusez-vous !!!!**

Le club est toujours à la recherche de bénévoles, joueurs, dirigeants. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas, rejoignez-nous.

L'USBL connecté :



<https://usbl-football.com/>



<https://www.facebook.com/usblfoot/?fref=ts>



<https://twitter.com/usblfoot>



## USBL BASKET

L'USBL Basket, toujours en CTC (Coopération Territoriale de Clubs) avec la JA Poiré-sur-Vie, connaît une saison difficile avec son équipe fanion (photo 1). En effet, cette dernière peine à se maintenir à son niveau, Régional 2, et semble se diriger vers une descente en Régional 3. Tandis que l'équipe 2 (photo2), actuellement en R3, a accédé à la poule haute pour la deuxième phase. Le maintien étant assuré, une montée en R2 est alors envisageable. Enfin, l'équipe évoluant en Départemental 2 (photo3) obtient des résultats plutôt mitigés. Les joueuses ont intégré la poule basse lors de la seconde phase, et se bat maintenant pour se maintenir à ce niveau.

Nos équipes jeunes, quant à elles, continuent de jouer et progresser à leur niveau respectif. De Départemental à Inter-Région, les parcours, tant féminins que masculins, sont globalement positifs. Les licenciés bénéficient de 2 entraînements minimum par semaine, et d'un match le week-end. En cette fin de saison, on relève une véritable progression chez l'ensemble des joueurs, chacun à son niveau.

### Quelques dates à retenir :

Nous vous convions à notre Assemblée Générale annuelle le 17 juin 2023, à 11h, à la salle de basket 2. Nous ferons un résumé de la saison passée, et préparerons ensemble celle à venir.

### Le club propose également des initiations au basket :

- samedi 17 juin : 09h30 à 10h30 pour tous les enfants nés entre 2013 et 2017
- samedi 24 juin : 10h à 11h pour les enfants nés entre 2015 et 2017 / 11h à 12h pour ceux de 2013 et 2014.

Enfin, après plus d'une dizaine d'années au sein du bureau, pour la plupart, certains membres du bureau du club ont annoncé leur départ. Nous avons donc besoin de renfort pour débiter la prochaine saison. Échanges et bonne humeur sont toujours au rendez-vous avec nous ! Nous restons disponibles, les week-ends lors des matchs, pour échanger avec vous sur le sujet. Nous comptons sur vous !

 <https://usbl-basket.kalisport.com/>

 USLB Basket



## LE JUDO CLUB LUCQUOIS

Le 18 mars s'est déroulé au Vendespace le championnat départemental Benjamines. Le Judo Club Lucquois avait deux représentantes. Eva CABRERA, -28kg, a décroché la médaille d'argent et Eloïse BEUCHARD, -44kg, a décroché la médaille de bronze. Elles sont toutes les deux sélectionnées pour le championnat régional qui se déroulera le samedi 6 mai à Nantes.



Actuellement, au dojo, tous les petits et grands sont en pleine préparation pour passer leurs nouvelles ceintures. Chacun a hâte d'arriver en fin de saison pour porter son nouveau grade. Pour cela, il faut passer devant le professeur et lui montrer différentes techniques et retournements au sol appris dans l'année. Le débutant, ceinture blanche accédera alors à la ceinture blanche-jaune. Voici donc toutes les ceintures que l'on peut avoir avec le professeur : blanche-jaune, jaune, jaune-orange, orange, orange-verte, verte, verte-bleue, bleue et marron. A 15 ans, le jeune ceinture marron peut passer sa ceinture noire 1° DAN . Il aura 4 unités de valeurs à valider devant un jury de hauts gradés pour obtenir ce précieux grade !!!

Si vous souhaitez vous aussi vous mettre au judo, n'hésitez pas à nous contacter via le site du judo club lucquois.

Géraldine Mahé



## TENNIS Tennis Club LES LUCS

### BILAN DU CHAMPIONNAT D'HIVER

Les dernières journées ont eu lieu en mars et les différentes équipes engagées ont mesuré la forte opposition des équipes adverses. Finalement, l'équipe 1 seniors hommes ainsi que l'équipe seniors femmes changent de division l'an prochain. Bravo aux joueuses et joueurs qui ont fait leur possible. Les seniors plus 35 ont de leur côté assuré leur maintien.

### CHAMPIONNAT D'ÉTÉ

Place maintenant aux beaux jours et au jeu en extérieur. Deux équipes sont engagées pour le championnat d'été, une équipe Femmes emmenée par Estelle Riffaud et une équipe Hommes avec pour capitaine Cédric Le Bihan. Les matchs se joueront en mai et juin.

### TOURNOI ORGANISÉ PAR LE CLUB

Le Tournoi annuel organisé par le club aura lieu cette année du lundi 5 juin jusqu'aux finales qui se tiendront le dimanche 18 juin. Tout le club se mobilisera à cette occasion pour organiser et accueillir les participants. Les inscriptions sont possibles en ligne sur Mon espace tennis à l'onglet tournoi.

N'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de Pierrette Saulet [Tennisclubdeslucs@ffr.fr](mailto:Tennisclubdeslucs@ffr.fr). si vous souhaitez des renseignements.

*Pour le Tennis club des Lucs, Jean-Pierre Trigodet*

## CLUB DE KARATÉ A.V.K.S

### PORTES OUVERTES AVEC INITIATION GRATUITE

Pour cette fin de saison, le club de Karaté propose des initiations gratuites pour tous ceux qui souhaitent découvrir les richesses de notre art.

Vos enfants à partir de 7 ans pourront s'initier à un karaté ludique.



Vos adolescents à un karaté technique et sportif.

Les adultes « hommes et femmes » pourront apprécier le Karaté -Do comme loisirs (entretien de la forme) ou comme discipline artistique et technique.



Enfin, pour ceux qui le souhaitent, apprendre quelques notions de Self-défense.



Afin d'organiser ce programme, il conviendrait de s'inscrire par mail à :

[karate.avks85@gmail.com](mailto:karate.avks85@gmail.com)

ou par SMS au **06.27.21.16.47**

en indiquant le nom- prénom et âge du candidat.

**Cours : Lundi 19 h 30 à 21 h 00 (adultes-ados)**

**Mercredi de 19 h 00 à 19 h 45 (enfants 7-11)**

**Mercredi de 19 h 45 à 21 h 00 (adultes- ados)**

**Vendredi de 19 h à 20 h 00 (enfants 7-11)**

**Vendredi de 20 h à 21 h 15 (adultes-ados)**

*B. ALLAMAND, Président de l'AVKS*

### Information

✉ [karate.avks85@gmail.com](mailto:karate.avks85@gmail.com) ☎ 06 27 21 16 47

🌐 <https://assokarateleslucs.wixsite.com/avks>

📌 AVKS-CLUB DE KARATE

## GYM DOUCE adultes en musique

Toutes les personnes intéressées sont invitées à 2 cours d'essai.

**Les mercredis 24 et 31 mai à 15h45 à la Salle Judo des Lucs-sur-Boulogne.**

**Contact : Noulet Francine 06 69 91 85 85**





## PALET LUCQUOIS

La saison 2022-2023 va toucher à sa fin. En effet, il reste un dernier match (31 mars) à disputer contre la Ferrière, à domicile. Ce championnat aura été relevé jusqu'au bout, logiquement le club va se maintenir en 2e division en finissant 4e, malgré le dernier match à disputer.

La Bruffière est sûre de finir 5e et dernière du groupe, et Gétigné le vainqueur.

Néanmoins, Le Palet Lucquois aura atteint le 3e tour de coupe, au pied d'une éventuelle finale.

La préparation pour la saison prochaine a déjà commencé, et le renfort de jours confirmés et motivés est souhaitable.

**L' A.G. du club aura lieu le 9 juin**

**Renseignements : 06 70 76 96 95**

## CLUB CANICROSS

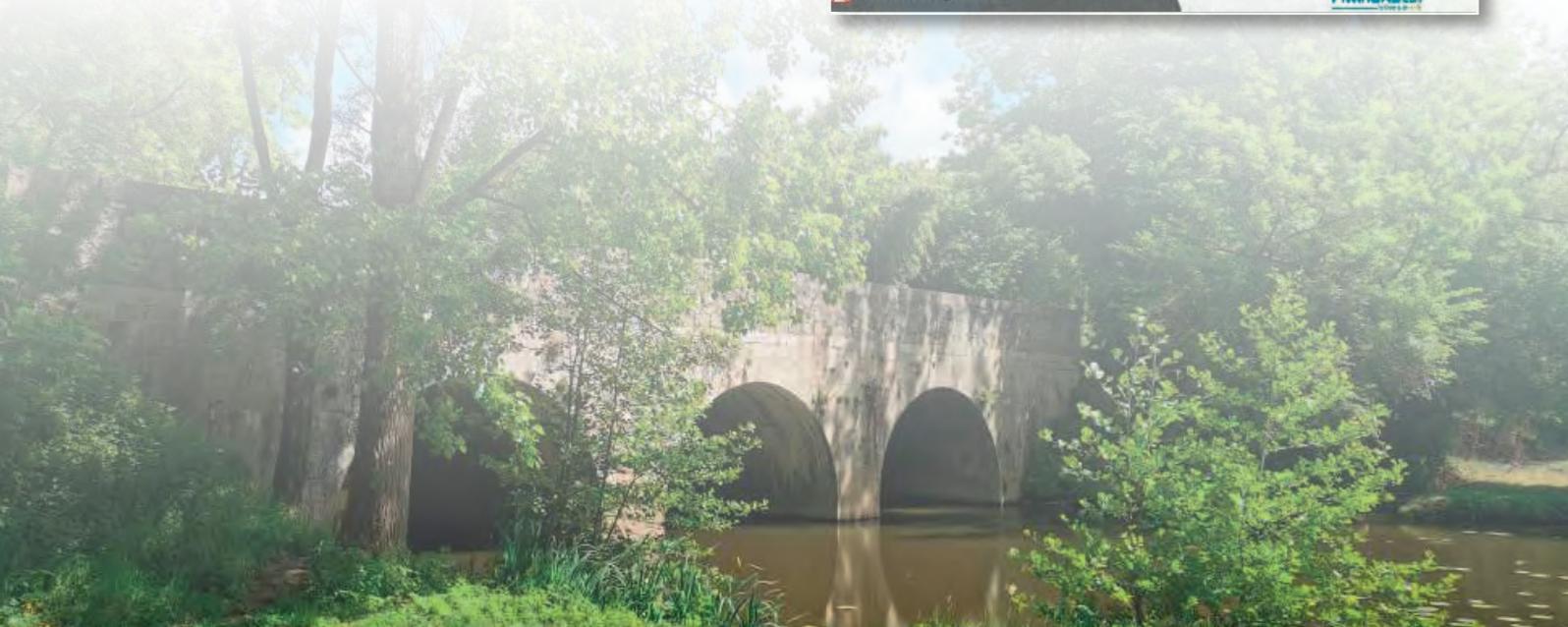


Nous sommes un club de Cani cross, cani vtt, cani trottinette et de Cani marche affilié à la Fslc et dont le siège se trouve aux LUCS-SUR-BOULOGNE

Nous vous proposons des entraînements, de la découverte, la semaine en soirée et le week-end dans les Yvelines et alentours de LA ROCHE-SUR-YON

Avec nous, vous pourrez participer aux différentes courses organisées entre autres par la Fslc

N'hésitez pas à visiter notre page Facebook et à nous contacter sur notre adresse mail [canifurious@gmail.com](mailto:canifurious@gmail.com)





Changez d'avis sur les musées

## Historial de la Vendée

Musée de France

MAI

Samedi 13 mai 2023

→ La Nuit des Musées

Les créatures légendaires - 20H00 à 00H00



Lorsque le musée ferme ses portes et que nos visiteurs rentrent chez eux, une nouvelle journée commence pour les agents du musée. En effet, les créatures légendaires qui peuplent l'Historial sortent de leur léthargie et s'éveillent. Il a fallu beaucoup de temps, de patience, aux agents du musée pour approcher puis dompter ces créatures afin qu'elles restent bien dans nos murs. Il est temps, que

ce secret, longtemps gardé, soit dévoilé. Ainsi, au cours de cette Nuit des Musées, vous serez confronté aux créatures légendaires.

**HORAIRES :** 20H00 à minuit

**TARIF :** Gratuit

**PUBLIC :** Tout public

JUIN

Dimanche 11 juin 2023



→ Dimanche thématique  
L'Historial prend la pose

→ Les matinées du musée  
Atelier « Cyanotype »

La rosée sauvage propose de vous initier à l'art du cyanotype. Datant du XIXème siècle, la technique photographique du cyanotype est unique ! Le temps d'un atelier, venez réaliser un tirage à la couleur bleu de Prusse. Une fleur, de la lumière naturelle et un peu de chimie, et le tour est joué !

**HORAIRES :** 10H15 **PUBLIC :** Adulte (à partir de 13 ans)

**DURÉE :** 3H00 **TARIF :** 6€

Sur réservation au 02 28 85 77 77

→ Voyage au cœur des histoires :

A la découverte de Jules Robuchon



3,2,1 ... ne bougez plus ! Dans un studio photo d'un autre temps, venez découvrir le plus célèbre des photographes vendéens Jules Robuchon ! C'est à travers ses clichés que vous ferez connaissance avec cet érudit, passionné d'histoire et d'archéologie, le temps d'un "voyage au cœur des histoires".

**HORAIRES :** 14H30 - 16H30

**TARIF :** tarifs d'entrée au musée

**PUBLIC :** Tout public

Réservation sur place, le jour même

Vendredi 16 juin 2023

→ Sors tes parents

Kazi Classik de la Cie Ernesto Barytoni

L'Historial fête la musique et propose un « un récital presque normal » de la Cie Ernesto Barytoni. Le grand orchestre du Kazi Classik nous livre un récital hors du commun, burlesque, loufoque, dans lequel Beethoven, Vivaldi, Mozart et bien d'autres compositeurs se retrouvent bousculés !

**HORAIRES :** 20H30

**DURÉE :** 50 minutes

**TARIF :** Gratuit

**PUBLIC :** Famille (enfants à partir de 3 ans)

Nombre de places limité, sur réservation au 02.28.85.77.77





## L'ETE AU MUSEE

**Du 11 juillet au 1er septembre 2023**

### → Les Journées de l'Histoire : Démonstrations, Spectacles et Ateliers

**HORAIRES :** 10H00 à 19H00

*Chaque semaine du mardi au vendredi, l'Historial vous propose une immersion au cœur d'une période historique.*

### → Du 11 juillet au 14 juillet et du 8 août au 11 août Le Moyen-Age

*Marchand ambulant, artisans, fauconniers ou encore troubadours vont vous permettre de vivre une immersion en plein cœur du Moyen-Age*

### → Du 18 juillet au 21 juillet La Renaissance

*Des Combats d'épée et des initiations raviront petits et grands.*

### → Du 25 juillet au 28 juillet et du 29 août au 1er septembre L'Antiquité

*Ateliers, démonstrations, vie quotidienne vous permettront d'expérimenter l'Antiquité*

### → Du 1er août au 4 août puis du 15 août au 18 août La Guerre de Vendée

*Laissez-vous entraîner sur les chemins de la Guerre de Vendée et profitez de ce voyage au cœur... de la Mémoire.*

**TARIF :** Gratuit

**PUBLIC :** Famille (enfants à partir de 3 ans)

Les ateliers sont sur réservation, sur place, le jour même.

**Dimanche 27 août 2023**

### → La Vendée fête ses Patrimoines vivants

**HORAIRES :** 10H00 à 19H00

**TARIF :** Gratuit

**PUBLIC :** Tout public



## SEPTEMBRE

**Samedi 16 et Dimanche 17 septembre 2023**

### → Les Journées Européennes du Patrimoine

**HORAIRES :** 10H00 à 18H00

Venez découvrir gratuitement le musée.





## L'A.C.A.I.

L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 27 janvier 2023.

Elle finalise l'année 2022 avec un bilan financier compétent. L'ACAÏ compte 45 adhérents qui forment une équipe dynamique et impliquée.

L'année 2023 s'annonce encourageante avec plusieurs projets professionnels dont une implication plus poussée pour l'apprentissage et des projets festifs avec une Foire 2023 prometteuse !

Merci à toute l'équipe !

Le bureau



## Nouvelles entreprises

**Artisan peintre décorateur**



- Peinture décoration intérieur
- Ravalement façade & démoussage toiture
- Pose de revêtements sols & muraux
- Peinture & pelliculaire pistolet airless

SAUVETRE Bartimée  
06-88-94-45-85

GUILBAUD Alexis  
06-26-81-31-81

85170 Les Lucs sur boulogne

alexbartpeinture@gmail.com



CONSEIL, CRÉATION  
ENTRETIEN DE MASSIFS

TONTE, TAILLE DE HAIES,  
ARBUSTES, VIVACES,  
FRUITIERS

POTAGER,  
DÉBROUSSAILLAGE  
ÉVACUATIONS DES  
DÉCHETS VERTS

**NATURE & PAYSAGE**  
*Geneviève Magnien*

06 15 31 82 75  
LES LUCS SUR BOULOGNE  
uncoindejardin.fr

mail : uncoindejardin@mailo.com



Economie



9 et 10 septembre 2023  
Les Lucs sur Boulogne  
Samedi 14h-18h Dimanche 10h-18h

# Les Journées DECI DE L'ART

5ème édition

## PROMENADE ARTISTIQUE

ANIMATIONS

BAR  
FOODTRUCK

*Samedi à partir de 18h30*  
*Carré des Arts*

Happening

CONCERTS

L'Ecole de musique  
Nord Vendée



LE BRUIT  
DE L'AUTRE

INFO : 06 67 42 30 93  
lartisterie85@gmail.com



**lartisterie85**



## MANIFESTATIONS 2023

### MAI 2023

- > **DU SAMEDI 6 AU JEUDI 11 MAI 2023**  
**EXPOSITION "MÉMOIRES D'HIER, CITOYENS DE DEMAIN"**  
Organisée par Les Sections d'Anciens Combattants  
Salle Albizia
- > **SAMEDI 6 MAI 2023**  
**Trail de la Boulogne, 6<sup>e</sup> édition**  
Organisé par l'APEL école Notre-Dame  
A partir de 16h00
- > **DIMANCHE 7 MAI 2023**  
**Randonnée des écoliers, 24<sup>e</sup> édition**  
Organisée par l'APEL école Notre-Dame
- > **DIMANCHE 14 MAI 2023**  
**Vide grenier**  
Organisé par l'APE Jacques Prévert  
Salles du Clos fleuri et son parc
- > **JEUDI 25 MAI 2023**  
**Buffet de printemps**  
Organisé par le club du 3e âge « Le Sourire »  
Salles 1 et 2 du clos fleuri à 12h30

### JUIN 2023

- > **SAMEDI 17 JUIN 2023**  
**Kermesse de l'école Notre-Dame**  
Organisée par l'OGEC  
Salles 1 et 2 du Clos fleuri
- > **VENDREDI 23 JUIN 2023**  
**Représentation théâtrale enfants/ados et Danse**  
Organisées par l'association Familles rurales  
Salles 1 et 2 du Clos fleuri
- > **SAMEDI 18 FÉVRIER 2023**  
**Concours de PALETS**  
Organisé par l'USBL Football  
Espace Albizia

### JUILLET 2023

- > **SAMEDI 1 JUILLET 2023**  
**Fête de l'école publique Jacques Prévert**  
Organisée par l'APE  
Salle 1 du Clos fleuri
- > **SAMEDI 8 JUILLET 2023**  
**Feu d'artifice en partenariat avec la Fête de la Pêche et Soirée Moules-frites**  
Organisés par la société de pêche LA FRITURE  
Stade de la Lande Fleurie à partir de 19h00

### SEPTEMBRE 2023

- > **SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023**  
**Journées "Deci de l'Art"**  
Organisées par l'association l'Artisterie  
Salles du clos fleuri et alentours

### OCTOBRE 2023

- > **SAMEDI 7 OCTOBRE 2023**  
**Concours de belote**  
Organisé par le club du 3e âge « Le Sourire »  
Salle 1 du Clos Fleuri
- > **MARDI 10 OCTOBRE 2023**  
**Assemblée générale-buffet de l'Amicale des Boulistes**  
Salle 2 du Clos Fleuri
- > **JEUDI 12 OCTOBRE 2023**  
**Buffet d'automne**  
Organisé par le club du 3e âge « Le Sourire »  
Salle 1 du Clos Fleuri
- > **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023**  
**56<sup>ème</sup> foire des Lucs**  
Foire commerciale - concours charolais - Fête foraine



### PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL :

Les associations qui ont des informations à faire paraître sur le prochain "La Vie Communale" doivent les déposer à la mairie **avant le 31 août 2023.**

Comité de rédaction :

Laura BABU, Roger GABORIEAU, Marie-Noël GERY, Catherine GUITTET, Jessy HILLION, Sophie IDIER, Pierre RABILLER, Alexandra SIRET.

# Crédit Mutuel

**Trelet** Maçonnerie  
Couverture - Ravalement

2, Z.A. de Bourgneuf  
85170 Les Lucs-sur-Boulogne  
TÉL. / FAX 02 28 15 27 94

**ROBIN & fils** PLOMBERIE - ELECTRICITÉ  
CHAUFFAGE - DÉRAPPAGE  
02 51 41 32 63  
ST DENIS LA CHEVASSE  
ROBINETFILS.FR ARTIPÔLE

**VINCENT GALLET**  
GRAVURE

GRAVEUR - MARBRIER

02 51 46 54 41  
06 35 26 51 34

fax 02 51 37 32 24  
vggravure@gmail.com

273, bd De Lattre-de-Tassigny  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Annie Brethomé  
Masculin - Féminin  
Salon de coiffure  
Mormaison - 02 51 43 91 64  
Les Lucs/Boulogne - 02 51 46 50 96

**Studio carlen**

SALON DE COIFFURE

51 avenue des Pierres Noires  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 05 76 49

**BATILR**  
• MAÇONNERIE  
• COUVERTURE  
• ÉTANCHÉITÉ  
NEUF / RÉNOVATION  
batiloyer@gmail.com 06 60 68 64 55 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

**AFDIA**  
Diagnostics immobiliers  
Infiltrométrie  
A votre service depuis 1998

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS  
(vente et location)  
TESTS D'ÉTANCHÉITÉ RT 2012  
ETATS DES LIEUX  
Z.A de Bourgneuf  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 46 58 19  
contact@afdia.com

NOS +  
• Rapports sous 24h  
• Rapports transmis par courrier et mail  
• Interventions en urgence  
• Devis **gratuit** sur simple demande  
• Service après-vente

I.Cert Allianz

**Carrefour contact**

Rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 31 24 64 - e-mail : turlucs@wanadoo.fr

**La Fine Gueule**  
M. et M<sup>me</sup> BOUCHET  
Tél. 02 51 31 20 15  
la-fine-gueule@wanadoo.fr  
Banquets - Mariages  
Repas de famille et à domicile

Place du Moustier - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

**KER ELEC**

ELECTRICITÉ  
DÉPANNAGES ET SERVICES

CONTACT  
MICHEL KERAVEC  
06 49 00 19 95  
mkeravecbonnin@gmail.com

**MORISSET**

Entreprise Générale du Bâtiment  
Terrassement • Maçonnerie • Béton armé  
Couverture • Neuf & rénovation

Siège social : 117, Constantine - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne (Vendée)  
Tél. : 02 51 31 20 58 - Fax 02 51 46 51 54  
Mail : accueil@sasmorisset.fr - Site internet : [www.sasmorisset.fr](http://www.sasmorisset.fr)

**BC** concept  
buteau

buteauconcept@orange.fr

Menuiserie  
Menuiserie Bois Alu PVC  
Agencement intérieur/extérieur  
Cloison sèche

Buteau Sébastien 8 rue St Exupéry 85170 Les Lucs sur Boulogne 06.73.82.22.48

**AR**  
Métal Conception  
MÉTALLERIE - SERRURERIE

22 La Milière  
85170 Beaufou  
Tél. : 06 22 79 03 30



**Allianz**

Une équipe est à votre service pour réaliser vos études

**Cabinet Jean-René THOMAS**  
7, rue Richelieu - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne  
Tél. : 02 51 31 25 29 - e-mail : jh985051@agents.allianz.fr

**Le Rabot Vendéen**  
Créations  
patrimoine  
Charpente - Menuiserie Extérieure - Fabrication Artisanale de Menuiseries Bois  
Aménagement Intérieur - Agencements - Clôtures et Aménagements Extérieurs  
Alexandrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - Tél. 02 51 31 28 93  
Fax 02 51 31 30 39 - contact@lerabotvendéen.fr - [www.lerabotvendéen.fr](http://www.lerabotvendéen.fr)



### Garage GUILLOTON

Vente  
Véhicules neufs - Occasions  
Réparation toutes marques

93, bd Jean Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 31 74 99 - Fax 02 51 31 00 35  
e-mail : top-garage.guillot@orange.fr



PLÂTRERIE - CLOISONS SÈCHES - ISOLATION

02 51 46 50 67 - [contact@platrevie.fr](mailto:contact@platrevie.fr)

4, imp. des Tailleurs de Pierre - ZA Bourgneuf - 85170 LES LUCS / BOULOGNE



Toute une banque pour vous

02 28 97 55 38  
LES LUCS-SUR-BOULOGNE

banque & assurances



Réparation automobile de la plus ancienne à la plus récente

Carosserie peinture / Entretien mécanique  
Remplacement pare-brise / Pneus

Laurent PASQUIER  
Tél. 06 27 94 19 17

[lpclassicauto85170@orange.fr](mailto:lpclassicauto85170@orange.fr) 9 La Suerie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Communes de stationnement :  
BEAUFOU - LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Tél. 02 51 31 25 04

Port. 06 75 94 82 57 - 06 75 94 84 73

Millie CARON

7, l'Orée des Champs - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

7J/7

TAXI - TRANSPORT DE MALADES ASSIS



GEOLOGIK Environnement

Expertise, Contrôle et Maîtrise  
Technique

297 rue Saint Pierre - 85 170 Les Lucs sur Boulogne  
Tél : 09 73 67 58 32 - Email : [geologik@free.fr](mailto:geologik@free.fr)

02 51 31 26 47



PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
ÉLECTRICITÉ

Parc d'activités de Bourgneuf  
6 Impasse des Tailleurs de Pierre  
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE  
email : [contact@chabotrm.fr](mailto:contact@chabotrm.fr)



BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Julie BODIN &  
Sébastien DAUDAL

64 place du Moustier  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. 02 51 31 21 81

Horaires :

Du lundi au vendredi : 6 h 30 / 13 h 30 et 15 h 30 / 19 h 30  
Samedi : 7 h / 13 h 30 et 15 h 30 / 19 h 30 - Dimanche : 7 h / 13 h  
Fermeture le mercredi

Retrouvez-nous sur



« O' praliné sucré »



BOULANGERIE DOLLÉ

48 place du Moustier  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

02 51 31 20 44



Le Barakoi

BAR - TABAC - PRESSE - JEUX



10 rue Georges-Clemenceau  
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
02 51 31 20 33

AMÉNAGEMENT ET CONCEPTION  
DE JARDINS

47 rue des Martyrs  
85170 Les Lucs sur Boulogne

Tél. 07 71 69 89 13  
[www.auxjardinslucquois.fr](http://www.auxjardinslucquois.fr)

Equipements des métiers du BTP, du forestier et de l'industrie / métallerie



6 ZA de Bourgneuf  
85170 Les Lucs sur Boulogne  
Tél : 02 28 15 75 15 - 07 88 70 77 41  
mail : [mno@betmequipements.fr](mailto:mno@betmequipements.fr)  
[www.betmequipements.fr](http://www.betmequipements.fr)



Moi, j'achète  
aux Lucs !



Ces annonceurs adhèrent à l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels des Lucs-sur-Boulogne. En participant activement aux actions commerciales organisées par celles-ci, ils dynamisent votre Commune.



Mairie Les Lucs-sur-Boulogne

Téléphone 02 51 31 21 29 - Télécopie 02 51 46 51 20

Courriel : [mairie@leslucssurboulogne.fr](mailto:mairie@leslucssurboulogne.fr)

Site : [www.leslucssurboulogne.fr](http://www.leslucssurboulogne.fr)

